Un drame à 100 à l'heure

POLICE et MYSTÈRE

le Volume Complet 65 cs

J. FERENCZI & FILS
ÉDITEURS
PARIS

PHOTO STUDIO PIAZ

Roger Guerin

Un drame à 100 à l'heure

Roman policier inédit

par André CHARPENTIER

CH260
3,50€
PP17829

CHAPITRE PREMIER

L'AFFAIRE DU WAGON C-32

L'employé du wagon-restaurant passa dans le couloir, annonçant d'une voix qui dominait le fracas du rapide sur les rails :

— Premier service!

Et il agita sa sonnette.

D'un wagon de première classe, quatre voyageurs sortirent et se dirigèrent vers l'arrière du train où se trouvait la voiture du restaurant accrochée à Lyon, à 16 h. 20. Il y avait encore trois heures de trajet avant l'arrivée à Paris du rapide de Marseille.

Les quatre voyageurs prirent place à la table qu'ils avaient retenue, et le repas commença; il fut court, comme d'habitude, une demi-heure à peine, et le menu rapidement absorbé. La conversation n'est pas très aisée au cours de ces dîners ambulants,

Sont réservés tous droits de traduction, d'adaptation, de mise au théâtre et au cinématographe.

au rythme des boggies, dans ce balancement cadencé, perpétuel, des grandes randonnées sur les voies ferrées. Cependant, les quatre personnes réunies à la même table n'avaient cessé d'échanger des propos empreints de la plus cordiale bonhomie. Le hasard des voyages avait permis leur rencontre; ils ne se connaissaient pas auparavant. Il y avait là M. Henri Massard, le grand fabricant de moteurs; M. Bernard Thorel, banquier; Jacques Verdier, consul de France en Egypte, et un jeune homme de vingt-cinq ans environ, Raoul Cordier, représentant d'une firme d'automobiles.

Le dîner terminé, intermède qui leur avait permis de faire plus amplement connaissance, ils regagnèrent leur wagon. Ils allaient pénétrer dans leur compartiment lorsque M. Raoul Cordier s'adressa à ses trois compagnons de voyage :

— Voulez-vous me permettre de vous offrir un cigare? J'en ai d'excellents dans ma valise.

MM. Jacques Verdier et Bernard Thorel acceptèrent volontiers; quant à M. Henri Massard, il déclina l'offre :

— Je ne fume jamais.

— C'est regrettable, fit le jeune représentant.

— Mais que cela ne vous empêche pas de prendre ce plaisir.

— Nous allons fumer dans le couloir, n'est-ce pas, messieurs? proposa Raoul Cordier.

— Evidemment, répondit M. Bernard Thorel, nous n'entendons pas incommoder M. Massard par la fumée de nos cigares.

— Vous ne me gêneriez aucunement, reprit l'industriel, mais je comprends qu'il vous soit plus agréable de vous tenir dans le couloir pour vous adonner à votre plaisir.

— Vous allez faire la sieste en nous attendant?

— Peut-être, et, si jamais je m'endormais, je compte sur vous pour me réveiller.

Raoul Cordier s'y engagea en riant :

— Votre sommeil ne sera pas de longue durée, ajouta-t-il. Dans une heure, nous serons à Laroche, et ensuite ce sera Paris!

MM. Bernard Thorel et Jacques Verdier restèrent dans le couloir pendant que M. Henri Massard rentrait dans le compartiment, accompagné du jeune représentant qui devait aller prendre les cigares dans sa valise.

— Ce voyage m'aura paru très court, dit le diplomate, avec des compagnons tels que vous.

— De fait, répliqua le banquier, nous allons gagner Paris sans presque nous être aperçus du trajet.

Les deux hommes demeurés seuls dans le couloir attendaient le retour de leur jeune compagnon. M. Bernard Thorel, qui regardait par la vitre le paysage noyé d'ombre, se retourna du côté du compartiment et remarqua :

— Tiens, pour mieux s'endormir, M. Massard a baissé les rideaux et mis la lumière en veilleuse.

— Il sera en effet plus tranquille.

Une minute s'écoula. Enfin, M. Raoul Cordier revint rejoindre ses compagnons, un long étui à cigares à la main :

— Permettez-moi de vous offrir ces havanes.

Puis il fit jouer son briquet et donna du feu. La conversation reprit alors sur un ton enjoué entre les trois voyageurs, debout dans le couloir, à un pas de leur compartiment.

Soudain, une détonation retentit.

Les trois hommes, interrompant net leurs propos, tournèrent la tête avec ensemble vers le compartiment d'où le bruit était parti, et se regardèrent avec inquiétude.

— Vous avez entendu? fit M. Raoul Cordier, le visage inquiet.

— Certes, murmura M. Bernard Thorel qui tendait l'oreille, et cela vient, je crois, de notre compartiment?

M. Jacques Verdier balbutia, très ému :

— On dirait... un coup de feu?

Cet échange de mots n'avait duré que quelques secondes, et tout de suite ils se précipitèrent vers la porte, l'ouvrirent; le premier appuya sur le bouton de la lumière. Alors, ce qu'ils virent les immobilisa de stupeur : M. Henri Massard gisait dans le coin du

compartiment, au fond, à droite, près de la portière, la tête renversée sur les coussins; dans sa main crispée, un revolver; à la temps, un trou rouge d'où s'échappait un filet de sang; un râle sortait de la poitrine. La vitre de la portière avait été abaissée par où entrait le vent froid de la nuit.

M. Raoul Cordier, très pâle, s'écria :

— Il s'est tué!

M. Bernard Thorel s'était penché sur le corps :

— Le malheureux!...

M. Jacques Verdier, affolé, voulut tirer la sonnette d'alarme; M. Bernard Thorel l'en empêcha :

— Cela ne servirait à rien; il ne s'agit pas d'une agression. D'ailleurs, voyez, nous sommes en pleine campagne. Prévenons tout de suite le chef de train; il avisera.

M. Raoul Cordier bondit dans le couloir à la recherche de l'employé, pendant que le diplomate criait :

— Un médecin?... Est-ce qu'il n'y aurait pas un médecin dans le train?

A ces appels, les voyageurs sortirent en hâte de leurs compartiments. Ce fut durant un moment un affolement compréhensible; questions et réponses sur le drame s'entre-croisaient, mêlées d'exclamations. Enfin, le chef de train et un contrôleur arrivèrent, précédés de M. Raoul Cordier qui leur avait donné les premiers renseignements, bien vagues. Lorsqu'ils pénétrèrent dans le compartiment, M. Henri Massard avait cessé de vivre. Le chef de train constata la mort :

— Plus rien à faire.

Il posa alors une question aux voyageurs qui avaient partagé le compartiment du malheureux :

— Vous étiez là lorsque la chose s'est passée?

Ils répondirent qu'ils se trouvaient dans le couloir lorsqu'ils avaient entendu la détonation, ce qui était la vérité.

Le contrôleur tira sa montre :

— Dans quelques minutes, nous serons à Laroche. On préviendra la police.

Mais le chef de train reprit :

— Messieurs, cet homme est-il de vos parents, de vos amis? Connaissez-vous son nom, sa qualité, son adresse?

M. Raoul Cordier répondit au nom de ses deux compagnons atterrés :

— Nous étions quatre voyageurs étrangers l'un à l'autre dans ce compartiment; nous avions lié connaissance; tout ce que nous avons appris, c'est que ce malheureux habitait Paris et dirigeait une fabrique de moteurs. Nous ne pouvons guère vous dire autre chose; simple relation de train.

Les deux autres acquiescèrent à ces paroles.

— Il faut laisser toutes les choses en état et ne rien toucher dans ce compartiment jusqu'aux vérifications d'usage.

Le contrôleur remarqua la vitre baissée :

— Cette fin de février n'est pas si douce pour qu'on voyage ainsi.

— Mais, fit observer M. Bernard Thorel, cette vitre était fermée tout à l'heure.

— Vous êtes sûr? s'enquit le chef de train.

— Absolument, et ces messieurs peuvent l'affirmer comme moi.

— C'est exact, répondit M. Jacques Verdier.

Le jeune représentant leur fit écho.

— Tiens, c'est curieux! dit le contrôleur.

Son collègue commenta :

— En effet, et il faudra noter cela dans le rapport.

M. Jacques Verdier avança :

— Il y a peut-être une lettre dans sa poche qui nous éclairera sur la cause de sa funeste détermination?

Mais le chef de train objecta :

— C'est l'affaire de la police. D'ailleurs, nous allons prendre des instructions à Laroche.

Depuis un instant, le rapide ralentissait son allure; on apercevait les premières lumières de la ville proche. Enfin, le convoi stoppa, les deux employés du réseau descendirent en hâte du wagon pour faire leur rapport oral au chef de gare. Ce dernier les écouta, puis décida :

— Je ne vois pas la nécessité de le descendre ici, votre suicidé. Le cas me semble naturel. Je vais aviser par téléphone le commissariat spécial de la gare de Lyon où vous arriverez dans une heure. Là, on prendra les mesures qui s'imposent.

Le train repartit. Les trois compagnons avaient pris leurs bagages et quitté le compartiment tragique, s'installant à côté, aux places vacantes. Le contrôleur se tenait devant la porte. Des voyageurs, informés du drame, passaient et repassaient dans le couloir, curieux, avides de détails.

Enfin, le rapide entra en gare de Lyon. Le commissariat spécial, alerté, avait envoyé sur le quai deux inspecteurs qui, aux signes du contrôleur agitant son bras à la portière, montèrent tout de suite dans le wagon C-32, celui où s'était déroulé le drame.

Tout de suite, l'un d'eux demanda :

— Les témoins?

Le contrôleur désigna les trois personnes qui déjà s'empressaient de descendre du wagon. Un policier les interpella :

— Une minute, messieurs, je vous en prie. C'est pour l'enquête; nous avons besoin de vos déclarations.

— Mais, objecta M. Bernard Thorel, nous ne pouvons rien vous dire; nous ne connaissions pas cette personne.

M. Raoul Cordier avait déjà fait quelques pas sur le quai, dans la direction de la sortie; mais le deuxième inspecteur le toucha à l'épaule :

— Pardon, mais nous devons prendre tous les témoignages des voyageurs du compartiment.

— Parfait, je suis à vos ordres, répondit le jeune représentant. Mais dépêchez-vous, car j'ai hâte de regagner mon domicile.

— Une minute suffira.

C'est ainsi que les trois compagnons de M. Henri Massard furent conduits au bureau du commissariat spécial où leurs déclarations furent enregistrées : elles relataient le drame tel que nous venons de le rapporter. Cette formalité accomplie, ils furent autorisés à partir. Pendant ce temps, dans le wagon

même, l'enquête sur les circonstances du suicide s'établissait. Les inspecteurs relevaient dans leur rapport la position du corps, et tous autres détails susceptibles de fixer les conditions de ce drame. Ensuite, le corps fut transporté dans la morgue de la gare, en attendant l'arrivée du médecin de service prévenu immédiatement et qui devait délivrer le permis d'inhumer.

Par les papiers trouvés dans les vêtements du désespéré, on avait connu son identité, et la famille avait été aussitôt prévenue.

Dans les bureaux du commissariat spécial, les deux inspecteurs revenus d'accomplir leur tâche discutaient peu après des circonstances de ce suicide. Un point retenait leur attention tout particulièrement : pourquoi le désespéré avait-il ouvert la vitre avant de se donner la mort? A quel mobile avait-il obéi? D'autre part, l'attitude des trois compagnons du défunt leur paraissait peu normale; certes, ils ne soupçonnaient aucun d'eux d'avoir poussé M. Henri Massard à se détruire, mais ils n'admettaient pas sans réserves la version qu'ils avaient fournie : M. Henri Massard ayant profité de leur présence dans le couloir pour se faire sauter la cervelle. Le désespéré avait joué la difficulté et sa tentative n'avait réussi que grâce à des circonstances exceptionnelles. Et puis, certaines hésitations dans le récit des témoins éveillaient leur méfiance instinctive, qualité et défaut de leur profession.

Ils en étaient là de leurs réflexions lorsqu'on annonça l'arrivée de la femme de M. Henri Massard. Il était minuit. La malheureuse, accompagnée d'une parente, avança en chancelant, écrasée de douleur, le visage en proie à la souffrance. Elle ne pouvait croire au malheur qui la frappait. Pressentie avec tous les ménagements, elle gardait malgré tout l'espoir de revoir encore vivant son mari. Un inspecteur la reçut :

— Ayez du courage, madame.

— Ce que l'on m'a dit est impossible, monsieur? sanglota-t-elle.

— Hélas! votre mari a mis fin à ses jours...

— Mais il n'avait aucun motif pour m'infliger cet immense chagrin, s'écria-t-elle. Il m'avait quittée, il y a deux jours, plein de santé; il faisait des projets d'avenir. Non, je vous le répète, mon mari n'a pu se suicider.

L'inspecteur tenta d'enlever les doutes de la pauvre femme :

— Les circonstances du suicide sont établies, madame, et je manquerais à mon devoir en vous cachant la vérité.

Tout en parlant, il conduisit Mme Massard et la parente dans le local où le corps avait été déposé. Là, une scène atroce se déroula. Enfin, la malheureuse femme se releva du chevet de son mari. Les mêmes mots revenaient inlassablement à ses lèvres :

— Ce n'est pas possible, non, ce n'est pas possible!

Elle fit un grand effort sur elle-même et, se tournant vers l'inspecteur qui l'avait amenée, elle demanda :

— C'est... d'une balle à la tête?

Le policier répondit affirmativement d'un signe de tête. Elle reprit :

— Il ne portait jamais d'arme sur lui. Depuis quinze ans que nous étions mariés, jamais je ne l'ai vu prendre un revolver.

L'inspecteur avança une explication :

— Il a peut-être fait l'acquisition de cette arme au cours de ce voyage.

Mais elle s'enquit :

— Vous en avez la preuve ?

— A vrai dire, non, mais l'enquête éclaircira ce point très probablement par la suite.

Il alla au vestiaire et prit un petit paquet :

— Nous vous remettons les objets et papiers trouvés dans les vêtements.

D'une main tremblante, elle prit ces reliques : un petit porte-monnaie, une épingle de cravate, une alliance, un mouchoir, quelques papiers. Mais tout de suite elle s'informa :

— Et son portefeuille?

— C'est tout ce que nous avons trouvé dans les

vêtements. Etes-vous sûre qu'il l'avait emporté?

— Absolument sûre. Ce portefeuille de cuir marron ne le quittait jamais.

Intrigué par cette affirmation, l'inspecteur voulut se renseigner :

— Il y avait beaucoup d'argent dans ce portefeuille?

— Quelques billets de mille, mais surtout des papiers.

— Je prends note, madame, de vos observations.

— Où avez-vous pris le nom et l'adresse de mon pauvre mari?

— Une carte d'identité trouvée à même la poche du veston, la poche gauche.

Elle murmura :

— Vraiment, c'est étrange : ce revolver, ce portefeuille... Monsieur, non, je ne crois pas au suicide de mon mari. Il y a quelque chose...

L'inspecteur n'avait pas entendu cette protestation sans en être troublé :

— Croyez bien, madame, que nous poursuivrons les investigations sur ce... suicide, avec toute la diligence qui s'impose et nous vous donnerons tous les apaisements que vous êtes en droit d'attendre.

Elle ne répondit pas, prostrée dans sa douleur, les yeux vagues. Elle se sentait défaillir. L'inspecteur fit un signe à la parente pour qu'un terme soit mis à cet entretien déchirant. Mme Massard fut entraînée hors du local.

CHAPITRE II

LE BREVET D'INVENTION

L'inspecteur regagna le bureau du commissariat spécial après avoir quitté Mme Massard. Sa conviction dans le suicide, que certains détails avaient déjà ébranlée, ne sortait pas raffermie de son entrevue avec la femme de l'industriel et il ne manqua pas de faire part de ses appréhensions à son collègue ;

— Il y a quelque chose de singulier dans cette affaire. C'est plus qu'un pressentiment. Ne crois-tu pas utile d'avertir le commissaire de nos doutes?

— C'est mon opinion. De toutes façons, on ne risque rien en alertant la police judiciaire qui prendra la décision utile.

Le commissaire, mis au courant, partagea le sentiment de ses subordonnés. Une heure du matin venait de sonner. Il entra en communication avec le bureau de permanence du quai des Orfèvres. Au bout du fil, il reconnut la voix de celui qui était à l'appareil :

— Allô!... Ah! c'est vous, Gilson?... Comment allez-vous?... Vous êtes de permanence? Parfait! Alors, voici : nous avons eu un suicide dans le rapide Marseille-Paris, oui, celui qui arrive ici à vingt-deux heures... Ça ne vous intéresse pas? Attendez donc, que diable!... J'ai dit un suicide, c'est entendu, mais il y a des circonstances pas très claires. Je ne peux vous en dire davantage; vous verrez par vous-même. Si nos soupçons ne reposent sur rien, eh bien; cela n'aura été pour vous que l'occasion de venir nous faire une petite visite... Oui, nous avons commencé l'enquête, mais nous avons besoin d'une compétence. Mais non, je ne vous flatte pas. Je vous connais; je vous ai vu dans maintes affaires et je sais que vous connaissez le travail... Alors, à tout à l'heure!... Je vous attends pour aller me coucher; ce sera l'heure, n'est-ce pas?

Une petite demi-heure après cette conversation téléphonique, l'inspecteur Gilson pénétrait dans le commissariat spécial de la gare de Lyon où on le mettait au courant de l'affaire. Après avoir pris connaissance des rapports et conversé un moment avec ses collègues, il questionna :

— Et le wagon C-32, où est-il?

— Il doit être sur la voie 8 où il formera, avec dix autres voitures, le rapide de sept heures du matin, répondit le commissaire.

— Vous l'avez inspecté minutieusement?

— Certes... hésita l'un des deux inspecteurs qui ajouta : enfin, on l'a bien regardé...

L'inspecteur Gilson esquissa une moue :

— Je compte y aller jeter de nouveau un coup d'œil.

— C'est facile. Le service de nettoyage a dû procéder tout à l'heure à sa remise en état après le drame; il y avait du sang sur les coussins...

L'inspecteur Gilson étouffa un juron.

— J'aurais préféré qu'on le laissât tel qu'il était après le suicide. Enfin, je vais y courir sans plus tarder.

Il faussa compagnie à ses collègues du commissariat spécial et se rendit en hâte sur la voie 8. Les hommes d'équipe procédaient à la formation du convoi de sept heures du matin. Il interpella leur chef :

— Voudriez-vous m'indiquer le wagon C-32? Oui, celui où a eu lieu l'accident?

On le conduisit aussitôt à la voiture en question. Il escalada le marchepied et se dirigea vers le compartiment dont les coussins avaient été changés, ce qui sembla contrarier beaucoup le policier, tout au moins sur le moment, mais d'autres recherches s'imposèrent à lui qui détournèrent son attention des coussins.

Muni d'une forte lampe électrique de poche, il s'était mis à fureter dans tous les coins. Il demanda au chef d'équipe qui l'avait accompagné :

— Vous n'avez pas changé le tapis?

— Non, il n'y avait aucune tache.

— Parfait!

Il se mit à genoux, promenant la lumière de sa lampe sur le tapis, sous les banquettes, et tout à coup son œil se fixa.

— Tiens, tiens! murmura-t-il.

Il regardait avec insistance une petite raie noire, longue d'une dizaine de centimètres, et qui donnait l'impression d'un sillon tracé par quelque ver. Il passa le doigt délicatement sur cette entaille et monologua :

— C'est tout frais... Cela ne date que de quelques heures. C'est assez curieux, mais je me demande bien...

Il s'interrompit. Le chef d'équipe placé derrière

lui, et qui suivait très intrigué tous ses gestes, énonça :

— Vous n'avez pas trouvé grand'chose!

— Voire, fit le policier qui s'était relevé.

Il réfléchit un instant et se décida :

— Vous allez me détacher tout de suite ce tapis. Il m'intéresse...

L'homme protesta :

— Mon train est formé; ça va être un travail d'enfer; vous m'obligez à une manœuvre d'une heure.

— Je regrette, mais c'est un ordre que je vous donne.

Le chef d'équipe comprit qu'il n'y avait pas à discuter :

— Bien, bien, patron, on s'exécutera. Mais il avait bien besoin celui-là de prendre un wagon pour se faire passer de l'autre côté!

Après cette oraison funèbre à la mémoire du voyageur vraiment trop sans-gêne, il alla vers son équipe et commanda la manœuvre.

Une heure plus tard, le wagon C-32 était aiguillé sur une voie de garage et, sous le regard attentif du policier, le tapis était déclou par les soins de deux hommes de corvée. L'inspecteur empaqueta le tapis objet de sa sollicitude et partit, l'emportant sous le bras, malgré son volume embarrassant. Il ne retourna pas au commissariat, mais, hélant un taxi dont le chauffeur sommeillait au volant dans l'attente du client, il se fit conduire directement à la police judiciaire.

Arrivé dans son bureau, il plaça dans un coin le colis encombrant, puis en se frottant les mains s'assit à sa table de travail :

— On ne sait jamais, dit-il comme se parlant à lui-même. Ce n'est peut-être rien, mais je suis intrigué. Bah! on verra bien. En attendant, on va travailler comme si de rien n'était.

Il se mit à rédiger une petite note sur l'affaire pour son usage personnel :

— L'autopsie?... Oui, je voudrais en connaître rapidement le résultat, se dit-il tout en écrivant sur

son carnet. Et puis, il faudra dès demain interroger ces trois voyageurs et... Mme Massard.

L'aube surprit le policier au travail. Il y avait sur son bureau, devant lui, quatre lettres de convocation pour les trois témoins et la femme du désespéré.

— Désespéré? répéta-t-il à voix haute. Nous verrons bien.

Il donna l'ordre de porter d'urgence les quatre plis. Le cycliste partit aussitôt pour la tournée. Il n'y avait pas d'heure indiquée sur ces convocations, mais cette mention y figurait : « Dans la matinée, le plus tôt possible. »

Bien qu'il n'eût pas dormi, l'inspecteur Gilson ne se ressentait pas de sa veillée nocturne; il avait l'intuition de commencer des recherches qui le conduiraient plus loin qu'on ne pouvait le soupçonner à l'heure actuelle.

La première personne qui répondit à son appel fut M. Bernard Thorel, banquier, boulevard Haussmann. Ce dernier lui fit le récit de son voyage avec M. Henri Massard :

— Je revenais de Marseille où mes affaires m'avaient appelé. A Lyon, dans le compartiment de première classe que j'occupais avec M. Jacques Verdier avec lequel j'avais échangé quelques mots insignifiants comme on en échange entre voyageurs, nous vîmes monter un homme d'une quarantaine d'années, alerte, souriant; c'était M. Henri Massard. Le rapide allait s'ébranler lorsque parut dans le couloir un jeune homme assez élégamment vêtu, muni d'une petite valise : M. Raoul Cordier, notre quatrième compagnon. Entre nous, une sympathie s'établit tout de suite. Nous dînâmes ensemble et ensuite... vous savez le reste, cette chose affreuse.

L'inspecteur Gilson questionna :

— M. Henri Massard occupait bien le coin du côté de la voie, face à la machine?

— En effet.

— Son attitude vous a-t-elle paru bizarre? Avait-il l'air préoccupé, triste? Une réflexion, une phrase ne vous aurait-elle pas laissé soupçonner sa fatale détermination?

— M. Henri Massard fut de nous quatre le compagnon le plus jovial et j'étais à cent lieues de penser qu'un tel projet hantait son esprit.

— Lorsque vous avez entendu le coup de feu, depuis combien de temps environ était sorti du compartiment M. Raoul Cordier?

— Une minute à peine. La détonation nous fit sursauter tous trois.

— Les rideaux du compartiment du côté du couloir avaient été baissés? Par qui?

— Je ne saurais vous le dire. Ce détail ne nous a d'ailleurs pas frappés. Nous avons pensé que M. Massard désirait sommeiller en toute quiétude.

L'inspecteur Gilson posa d'autres questions au témoin sur l'éclairage baissé dans le compartiment, sur la vitre ouverte, sur la position du corps et la façon dont le suicidé tenait son revolver. Sur ce dernier point, M. Bernard Thorel ne put se montrer affirmatif :

— Je crois me rappeler, dit-il, que l'arme se trouvait sous la main, oui, c'est cela, sous la main.

— Cette main était-elle crispée?

— Les doigts étaient allongés, autant que je me le rappelle.

— N'avez-vous remarqué chez vos deux compagnons de voyage, MM. Jacques Verdier et Raoul Cordier, un mot, un geste, un regard suspect?

— Non, en vérité.

— Et le banquier termina :

— Je ne sais que penser. Il n'y a qu'une chose que je puisse affirmer : c'est que nous étions hors du compartiment fermé lorsque la détonation retentit.

— Vous l'avez entendue très distinctement?

— Oui, et elle interrompit net notre conversation.

— Malgré le bruit du train?

— Oui.

La déposition de M. Bernard Thorel s'acheva sur cette affirmation. Le témoin quittait le bureau de l'inspecteur lorsque le cycliste chargé de porter les convocations à domicile se présenta.

— Qu'y a-t-il? demanda le policier.

— L'une de vos lettres n'a pu être remise. On ne

connaît pas de Raoul Cordier au 90, rue Caumartin.

— Me serais-je trompé?

Il vérifia son carnet :

— C'est bien l'adresse donnée par le témoin, fit-il. Il faut en conclure qu'il ne tenait pas à rester en contact avec nous à propos de cette affaire. C'est un jeune homme qui n'aime pas être dérangé. Enfin, on le retrouvera peut-être.

Il retint un moment encore M. Bernard Thorel pour le prier de lui donner un signalement aussi précis que possible du jeune voyageur. Le banquier y consentit de bonne grâce.

Vers dix heures, ce fut au tour de M. Jacques Verdier de se faire annoncer. Ce témoin, dont le récit concorda très exactement avec celui du banquier, n'apporta aucun élément nouveau à l'enquête de l'inspecteur Gilson; il ne fit que confirmer ce que celui-ci avait déjà appris.

— Cette concordance de témoignages n'est pas sans intérêt, conclut à part lui l'inspecteur.

Mais il espérait davantage de l'entretien avec Mme Henri Massard. Elle se présenta vers onze heures; son émoi était toujours aussi vif et c'est par des larmes que débuta l'entretien. L'inspecteur négligea les questions préliminaires et entra tout de suite dans le vif de son questionnaire. L'arme, tout d'abord, et, sur ce point, la pauvre femme affirma de nouveau que jamais son mari n'avait porté sur lui de revolver.

— Mais, demanda l'inspecteur, votre mari n'avait-il pas chez lui cette arme dont il se serait muni à votre insu en partant pour Lyon?

— Il n'y a jamais eu d'arme chez nous, et je vivais assez dans l'intimité de mon mari pour qu'il n'ait pu me cacher quoi que ce soit sur ce point.

— Reste alors l'hypothèse d'un achat de ce genre à Lyon?

— Je ne puis y croire. Comment envisager ce suicide? Nous étions heureux et il nous aimait trop, mon fils et moi, pour avoir voulu nous causer ce chagrin.

— Vous avez un fils?

— Oui, un garçon de onze ans, notre petit Michel. Comme il l'aimait!... Non, je vous le répéterai cent fois, il n'a pas fait cela.

— Votre conviction serait donc que votre mari a été l'objet d'un attentat?

— C'est en effet ma pensée.

— Basez-vous cette supposition sur un fait quelconque?

— A vrai dire, je n'ai aucun doute sur qui que ce soit.

L'inspecteur Gilson poursuivit :

— Quel était l'objet du déplacement de M. Massard à Lyon?

— Il s'était rendu chez un ingénieur, M. Martinès, qui vient d'inventer un nouveau moteur. Il devait lui acheter son brevet.

— C'était très important?

— Certes, et mon mari attachait un très gros intérêt à la conclusion de cette affaire.

Le policier nota ce détail sur son bloc-notes; puis continua :

— Savez-vous si cette affaire a été réalisée?

— Un coup de téléphone que j'ai reçu de M. Martinès m'a appris tout à l'heure que mon mari rapportait le contrat avec lui. M. Martinès venait de lire dans les journaux locaux la nouvelle du prétendu suicide de mon mari; il n'avait pas voulu y croire.

— Je vous remercie, madame, dit l'inspecteur. Au cas où vos soupçons se confirmeraient par quelque fait nouveau, je vous prierai de m'en avertir immédiatement.

Mme Henri Massard se leva. A présent, raidie contre le désespoir, refoulant ses larmes, elle prononça avec énergie :

— Monsieur l'inspecteur, il faut venger mon mari. On l'a assassiné, oui, j'en suis persuadée. Les apparences sont contre nous, mais le crime est certain.

L'inspecteur reconduisit la pauvre femme jusqu'à la porte, sans répondre à son appel. Il se contenta de dire :

— Croyez bien que je cherche de toutes mes forces la vérité. Suicide ou crime, nous saurons bientôt comment s'est déroulé le drame.

CHAPITRE III

UNE VISITE INATTENDUE

Quatre jours passèrent sans que l'enquête eût donné la moindre certitude sur le drame du rapide Marseille-Paris. Crime ou suicide? Tel était le dilemme toujours posé. L'inspecteur Gilson semblait demeurer dans l'expectative. L'autopsie qui avait été effectuée le lendemain du drame avait laissé entière l'hypothèse du suicide : la blessure mortelle était de celles qu'un désespéré pouvait se faire avec un revolver.

— C'est un atout de moins dans le jeu des partisans de l'attentat, avait dit le policier.

Cependant, malgré l'opinion du juge d'instruction commis dans l'affaire et pour lequel le suicide ne faisait aucun doute, il continuait ses investigations. De temps en temps, dans son bureau, il déployait le tapis enlevé par ses soins du wagon C-32, et la marque mystérieuse qui continuait à l'intriguer faisait l'objet de ses méditations.

Ce matin-là, le policier décida de tenter une expérience. Il sollicita l'autorisation de procéder à une reconstitution du drame, dans un train qui effectuait le même trajet et aux mêmes heures que celui qu'avait pris M. Massard. Il était accompagné d'un de ses collègues, l'inspecteur Matron. Tous deux se rendirent à Lyon où ils montèrent à 16 h. 20 dans le rapide. On leur avait retenu un compartiment situé à la même place, le troisième en commençant du côté de la locomotive.

Durant le trajet, l'inspecteur Gilson passa tour à tour de l'intérieur du compartiment dans le couloir. Enfin, le lieu approximatif du drame arriva,

une cinquantaine de kilomètres avant Laroche.

— Attention! avertit le policier.

Il demanda à son compagnon de se tenir debout dans le couloir, à l'endroit où fumaient les trois voyageurs, et lui-même s'enferma dans le compartiment dont il baissa les rideaux. Alors, il tira un revolver de sa poche et pressa la gâchette. Il rouvrit la porte et demanda à son collègue :

— Avez-vous entendu la détonation?

— Oui, certes.

— Le bruit était fort?

— Pas très fort, seulement distinct.

L'inspecteur Gilson commenta :

— Et pourtant, les trois compagnons de voyage de M. Massard affirment avec ensemble que la détonation a fait un grand bruit.

Il réfléchit un moment, puis :

— Passons à l'autre épreuve. Dressez toujours l'oreille, mais sans changer de place.

Il s'enferma de nouveau dans le compartiment en prenant les mêmes dispositions que précédemment, mais cette fois il ouvrit la vitre. Il prit son arme et fit feu. Il sortit ensuite dans le couloir :

— Et cette fois avez-vous entendu?

— Très faiblement et parce que j'étais prévenu.

— C'est bien ce que je pensais. Ce qui est extraordinaire, c'est que trois hommes causant et fumant, et ne s'attendant pas à ce coup de feu, aient pu le percevoir avec cette force.

L'inspecteur Matron donna son opinion :

— Cela me semble impossible.

— A moi aussi, reprit l'inspecteur Gilson. Et notre constatation va à l'encontre de tous les témoignages enregistrés. Donc, il y a autre chose.

— Mais quoi?

— Voilà ce que nous recherchons.

— L'arme que vous avez employée est-elle de même calibre que celle du... désespéré?

— C'est le revolver même dont s'est servi M. Massard ou... celui qui l'a tué, puisque nous devons envisager les deux hypothèses.

Le train roulait à toute allure dans la nuit.

— Et cela s'est accompli à cent à l'heure, remarqua-t-il en regardant par la grande vitre du couloir.

L'inspecteur Matron demeurait perplexe :

— Quelles sont vos conclusions?

— Je ne puis encore en formuler, mais j'ai l'intuition qu'il y a eu crime et non suicide.

— C'est cette détonation de l'arme qui vous le laisse croire?

— Pas seulement cela. Mais je ne parviens pas encore à reconstituer le drame dans tous ses détails et ce serait téméraire de ma part de conclure. En tout cas, l'expérience à laquelle nous nous sommes livrés n'est pas dénuée d'intérêt pour moi.

Les deux policiers restèrent quelques instants silencieux, puis l'inspecteur Matron avança :

— Je crois deviner votre pensée : le criminel, si crime il y a eu, se serait introduit par la vitre et aurait tué l'industriel, puis il se serait enfui par le même chemin après avoir placé l'arme de son meurtre dans la main de sa victime pour simuler un suicide?

— J'ai envisagé évidemment cette version, mais je vous avoue qu'elle me paraît abracadabrante. Le rapide roulait à cent à l'heure, et vous imaginez la difficulté qu'aurait éprouvée l'assassin parti d'un compartiment voisin. D'ailleurs, j'ai interrogé le contrôleur : tous les compartiments proches étaient occupés par plusieurs voyageurs et la fuite de l'un d'eux par la portière n'aurait pu passer inaperçue. Autre invraisemblance : la nuit était fraîche et M. Massard n'avait aucune raison d'ouvrir la vitre, et celle-ci n'a pu cependant être ouverte du dehors.

— Alors?

— Le meurtrier devait se trouver dans le compartiment.

— Mais puisque les compagnons de l'industriel étaient tous trois dans le couloir? Et ceux-ci, après le coup de feu, sont rentrés dans le compartiment et qu'ils ont vu seul, bien seul, le malheureux... désespéré?

L'inspecteur Gilson sourit :

— Eh! oui, c'est bien là tout le mystère. Et puis...

— Il y a le vol du portefeuille?

— Vous avez lu dans ma pensée. Oui, il y a ce vol, et ce que j'ai appris ajoute encore à ce mystère : ce portefeuille contenait une fortune...

— Une fortune? J'ignorais.

— Entendez-moi bien : il y avait le fameux brevet d'invention dans ce portefeuille, et, pour certains, cela représentait plusieurs millions.

— Cherchez à qui profite le crime, énonça l'inspecteur Matron.

— Axiome bien vieux, mais qui contient une vérité éternelle.

Durant le reste du parcours, les deux policiers devisèrent d'autre chose, mais on devinait leur préoccupation.

Pendant ce temps, Mme Henri Massard, qui, depuis le terrible malheur qui l'avait frappée, demeurait chez elle, plongée dans sa douleur, avec son fils, le jeune Michel, recevait une visite singulière. Un homme se présentait à elle sous prétexte de se mettre à sa disposition pour régler certaines affaires que laissait en suspens le décès de son mari.

M. Julien Deslandes — c'était le nom de ce visiteur inattendu — n'était pas un inconnu pour Mme Massard. Il avait été le concurrent de son mari dans un certain nombre d'importantes affaires. En parlant de lui à sa femme, M. Massard avait dit : « C'est un individu dangereux. La méfiance est de rigueur avec cette sorte de personnage... » Et pourtant M. Massard était très circonspect dans ses jugements.

M. Julien Deslandes affecta le chagrin le plus sincère lorsqu'il fut en présence de la veuve. Il ignorait peut-être que l'industriel avait porté sur lui une opinion catégorique.

— Ce cher ami! gémit-il. Moi qui professais une si grande admiration pour lui!... Nous étions en si excellents termes! Quelle perte! J'en ressens toute la douleur, croyez-le bien, madame!

Si Mme Massard n'eût été prévenue de la moralité de son visiteur, elle se fût peut-être laissé prendre

à ces marques de sympathie; mais sa méfiance redoubla à ces paroles qu'elle savait dénuées de toute sincérité. D'ailleurs, son premier mouvement avait été de refuser de le recevoir; mais, à la réflexion, elle avait cru bon de connaître le motif d'une telle démarche.

Après quelques phrases préliminaires, M. Julien Deslandes en vint au but :

— Une disparition si subite a dû vous laisser dans un grand embarras, madame. Votre mari brassait de grosses affaires; il était en pleine activité.

Il prit un temps, mais, comme Mme Massard ne l'encourageait pas à continuer, il se redonna lui-même la parole :

— Il est indispensable en des heures aussi pénibles d'avoir auprès de soi un conseiller... Connaissant assez bien l'industrie dans laquelle M. Massard s'était fait une place enviée, je me permets de vous offrir mes bons offices, à titre purement amical, cela va sans dire. Je crois accomplir un devoir...

Mme Henri Massard s'attendait à la proposition depuis un moment. Pour toute réponse, elle se leva, signifiant ainsi au visiteur le cas qu'elle faisait de son offre. Il sentit la partie bien compromise :

— Je ne comprends pas votre attitude à mon égard, madame! s'indigna-t-il.

— Je ne puis que décliner votre proposition, dit-elle.

— Pour quel motif?

— Je n'ai pas d'explications à vous donner.

Il pâlit légèrement et, dans ses yeux, passa une lueur mauvaise :

— Je crains que vous ne réalisiez pas la situation qui se présente à vous après la mort de votre mari, madame. Permettez-moi d'insister. Je sais que M. Massard était sur le point de donner une impulsion nouvelle à son industrie...

— Que voulez-vous dire?

— Vous le devinez : je fais allusion à ce brevet d'invention dont l'exploitation tenait tant au cœur de votre mari. Il n'a pas eu le temps de mettre son projet à exécution. D'autres que lui vont tenter ce

qu'il n'a pu faire. En cette circonstance délicate, vous auriez besoin auprès de vous d'un appui... Si vous ne le faites pas pour vous, pensez à votre fils.

Mme Massard ne put dissimuler son émoi à ces paroles; son visiteur était bien au courant de la situation, trop bien même, et cela éveillait en elle toutes les inquiétudes. Mais l'homme avait gagné la porte :

— Réfléchissez bien, madame, et sachez que votre intérêt bien compris est lié au mien. J'espère que vous reviendrez sur vos préventions à mon égard, ou, sans cela, vous pourriez le regretter.

La menace perçait sous ces derniers mots, et le visage de M. Julien Deslandes avait pris une expression dure. Il partit et Mme Massard ressentit une angoisse plus grande dans son cœur. Elle gagna sa chambre et se mit à pleurer. La porte s'ouvrit et un jeune garçon d'une dizaine d'années parut : c'était le petit Michel; il courut à sa mère en larmes.

— Ma petite maman, je t'en prie, ne pleure pas. Est-ce le monsieur que tu viens de recevoir qui t'a fait de la peine?

Elle pressa dans ses bras son enfant :

— Non, tranquillise-toi, mon petit Michel. Ton pauvre père veillera sur nous et ne permettra pas qu'on nous fasse du mal.

Michel serra ses petits poings :

— Ah! que je grandisse vite pour te protéger!

Elle l'embrassa tendrement, puis le renvoya à ses jeux. Après qu'il fut parti, elle prit une résolution :

— Je vais prévenir de cette singulière visite l'inspecteur Gilson.

Elle décrocha le téléphone et se mit en communication avec le service du policier qui lui avait fait promettre de l'avertir de tout incident. Il se trouvait précisément à son bureau. Le fait que lui rapporta la femme de l'industriel l'intéressa vivement :

— Vous dites Julien Deslandes?... Parfait. Je vais aviser de ce côté. Cette visite a un caractère

assez étrange, en effet, et c'est une sorte de chantage dont vous êtes l'objet. Cet homme, qui connaît le but du voyage accompli à Lyon par votre mari, voyage fatal, m'inspire plus que de la méfiance.

CHAPITRE IV

LE VOYAGEUR DISPARU

M. Varenne, le juge d'instruction chargé de diriger l'enquête sur l'affaire du rapide Marseille-Paris, hésitait entre deux décisions : classer le dossier par la reconnaissance du suicide ou poursuivre l'information contre X... S'il avait suivi son impulsion, c'est à la première solution qu'aurait été son choix; mais l'inspecteur Gilson lui avait demandé un délai pour achever ses recherches. Il attendait donc le fait nouveau annoncé.

Après le coup de téléphone de Mme Massard, le policier se rendit au cabinet de M. Varenne pour le mettre au courant.

— Alors, vous croyez que ce Julien Deslandes serait mêlé à ce... suicide? dit le magistrat.

— En tout cas, il doit savoir quelque chose. Le portefeuille de M. Massard dans lequel se trouvait le contrat de cession du brevet d'invention a disparu, mais pas pour tout le monde. Le visiteur de Mme Massard a insisté d'une façon particulière sur ce document dont il sait toute la valeur.

M. Varenne esquissa une moue :

— Il ne faut peut-être voir là que la démarche d'un concurrent trop pressé de s'assurer la priorité d'une affaire. C'est humain. Cependant, si vous estimez qu'une filature de ce côté est susceptible d'intéresser l'enquête, je vous laisse les mains libres.

— Je compte, en effet, me renseigner sur cet industriel.

— Et ce voyageur qui a donné une fausse adresse?

— Nous le recherchons.

— J'avoue que c'est le seul détail qui me rattache encore à cette affaire.

— Il y a tout de même la disparition du portefeuille.

— Il a pu tomber de la poche du mort sans qu'on s'en soit aperçu et se perdre.

L'inspecteur Gilson savait toute l'inanité des discussions engagées au cours d'une enquête criminelle en pleine activité. Qui a tort? Qui a raison? Tant que le point final n'est pas posé sur le dernier rapport, toutes les controverses sont plausibles et il y a une part de vérité dans chacune; aussi bien n'insista-t-il pas.

Quelques heures plus tard, le policier commençait une enquête serrée sur la personne de l'industriel Julien Deslandes. Il apprenait rapidement que ce dernier n'était pas très recommandable; perdu de dettes, il avait vu sa firme jadis prospère péricliter; il était acculé à la faillite, menacé de saisie. Un renseignement l'intéressa tout particulièrement : M. Julien Deslandes avait compté sur l'obtention du brevet, cédé par la suite à M. Massard, pour échapper à la déconfiture.

Le lendemain matin, l'inspecteur prenait M. Julien Deslandes en filature; les premières heures de la matinée ne lui apportèrent aucun élément intéressant. Mais, l'après-midi, il devait être récompensé de ses efforts. Il vit l'industriel monter dans son auto; il le suivit dans un taxi à distance convenable. La voiture qu'il pistait stoppa devant un grand hôtel du quartier de l'Etoile. Le policier aperçut l'homme franchir le seuil de ce palace; il guetta sa sortie, et quel ne fut pas son étonnement de le revoir accompagné d'un personnage qu'il reconnut tout de suite d'après le signalement qui lui en avait été fait :

— Mais c'est le voyageur disparu! se dit-il.

Il s'effaça dans l'encoignure d'une porte cochère,

les laissa passer, puis, entrant dans l'hôtel, s'enquit auprès du portier :

— Ce jeune homme qui quitte votre établissement est-il l'un de vos clients?

— Parfaitement, répondit l'employé.

L'inspecteur laissa partir les deux hommes qui montèrent dans l'auto et s'éloignèrent.

— Je le rattraperai toujours puisqu'il a élu domicile dans ce palace.

Excipant de sa qualité, il demanda à voir la fiche d'identité de ce client et constata que celui-ci avait fourni au commissariat spécial de la gare de Lyon non seulement une fausse adresse, mais un faux nom : la fiche portait en effet : Marcel Ravard, venant d'Alger.

— A moins que ce nom ne soit pas encore le véritable, pensa-t-il.

Il se retira après avoir donné au gérant de l'hôtel la consigne de le prévenir d'urgence en cas de départ subit de son client. Il regagna le quai des Orfèvres et tout de suite fit effectuer des recherches dans les dossiers du service de l'identité judiciaire. Peu après, il recevait une fiche au nom de Marcel Ravard.

— Tiens, c'est bien son nom.

Il parcourut la fiche avec des hochements de tête: elle était chargée; Marcel Ravard avait été condamné pour chèque sans provision, abus de confiance, tentative d'escroquerie.

— Cet individu fait très bien la paire avec Julien Deslandes, apprécia-t-il.

Il réfléchit durant quelques instants et résuma sa pensée :

— Oui, c'est entendu, mais comment ont-ils perpétré cet attentat?... Comment provoquer leurs aveux?... En ce moment, ils jouent sur du velours et, si je brusquais les choses, ils m'échapperaient, car aucune preuve formelle n'existe contre eux. Ces gaillards-là ont bien pris leurs précautions. Patience!

Pendant ce temps, Julien Deslandes et son compagnon, le faux Raoul Cordier, se rendaient dans

une petite maison de la banlieue de Paris, dans les environs de Neuilly. Cette demeure, d'apparence modeste, était située au milieu d'un jardin entouré de murs. Les portes et les fenêtres étaient closes. L'industriel avait sur lui les clefs de la grille; ils laissèrent l'auto en face de la petite propriété et traversèrent le jardin.

— Nous allons voir si tout est prêt, dit Julien Deslandes. Il faut être paré.

Il avait ouvert la porte et tous deux pénétrèrent dans l'habitation; une odeur de renfermé y régnait. Ils se gardèrent d'ouvrir les volets. Marcel Ravard avait tiré de sa poche une lampe électrique et c'est à l'aide de cette lumière qu'ils marchèrent à travers plusieurs pièces et, prenant un petit escalier proche de la cuisine, descendirent dans le sous-sol qu'ils inspectèrent.

— Alors, c'est là que tu l'enfermeras? interrogea le jeune homme.

— Mais oui, c'est décidé, car j'ai la certitude à présent qu'elle se montrera récalcitrante tant que je n'aurai pas recouru aux grands moyens.

— Bah! il ne sera pas trop mal ici.

— Même s'il faisait la mauvaise tête, il aurait beau crier, appeler, frapper les murs du poing et des pieds, personne ne l'entendrait. Je l'ai bien choisie, cette maisonnette; c'est une sorte de tombeau.

Il ricana :

— J'espère bien que tout se passera bien et qu'elle entendra raison, sans cela je n'hésiterai pas; j'irai jusqu'au bout. J'en suis arrivé à ce moment où il faut jouer le tout pour le tout.

Dans ses yeux, une lueur cruelle passa; un pli tordit ses lèvres. Marcel Ravard demanda :

— Toutes les dispositions sont prises? Il n'y aura pas d'à-coup?

— Poltron! Aurais-tu peur?

Il s'en défendit avec un haussement d'épaules :

— Tu blagues!... Tu m'as vu au travail. On sait y faire.

— D'accord, et je sais que je peux compter sur toi, surtout à présent.

Ils se regardèrent avec des yeux complices. Après avoir vérifié la serrure du local, éprouvé la solidité des barreaux d'un étroit soupirail vitré et placé à près de deux mètres du sol, ils quittèrent les lieux. Les autres pièces de la maison ne les intéressèrent pas; c'est tout juste s'ils y jetèrent un coup d'œil : les meubles étaient couverts de poussière; les fauteuils et les chaises habillés de housses donnaient à l'ameublement un air d'abandon et de solitude.

Par le même chemin, ils regagnèrent leur auto. Julien Deslandes lança un dernier regard sur la petite propriété avant de monter en voiture et dit à son compagnon qui y avait déjà pris place :

— Allons, il ne s'agit pas de flancher!... L'affaire est en bonne voie.

— Et ce n'est pas encore l'inspecteur Gilson qui éventera la mèche.

Ils rirent avec effort comme pour apaiser leurs craintes. La voiture reprit la route de Paris. Julien Deslandes rentra directement chez lui, avenue des Ternes, mais son complice lui faussa compagnie en cours de route, à l'approche de la porte Maillot, après l'échange de quelques brèves paroles relatives à un rendez-vous pour le lendemain.

Julien Deslandes habitait un vaste appartement au deuxième étage. Il s'enferma aussitôt dans son bureau après avoir signifié à son domestique qu'il n'y était pour personne. Alors il saisit le téléphone et forma sur l'automatique le numéro de Mme Henri Massard. Cette dernière était chez elle; elle répondit à l'appel. Il commença :

— Avant de partir, hier, après notre entretien, je vous avais priée de bien vouloir réfléchir. Je viens vous demander ce que vous avez décidé.

Il y eut un silence au bout du fil; puis la réponse arriva :

— Je ne puis que vous répéter mes paroles : je n'entends pas avoir recours à votre collaboration

pour assurer la gestion des affaires de mon pauvre mari.

Un pli rida le front de Julien Deslandes et son poing se serra sur la table. Mais il se contint :

— C'est bien, madame, et j'aurais mauvaise grâce à insister. Ce que j'en faisais, c'était dans votre intérêt. Je souhaite que vous n'ayez jamais à le regretter.

Il raccrocha l'appareil et demeura un moment soucieux; puis se parlant à lui-même :

— Allons, il n'y a plus à hésiter. Il faut employer les grands moyens.

Il se leva et appela son domestique :

— Je vais sortir. Si l'on vient me demander, vous répondrez que je ne rentrerai que demain, dans l'après-midi.

Cela dit, il se disposa à quitter son domicile. Il prit dans sa garde-robe son complet le plus usagé, le pardessus le plus démodé et se coiffa d'un feutre qui datait de deux ans. Ainsi vêtu, dédaignant son auto, il emprunta le métro. Un quart d'heure plus tard, il descendait à la station de La Chapelle. De là, il gagna une petite rue proche, aux meublés louches. Après quelques secondes d'hésitation, il s'enfonça dans un couloir sombre et grimpa un escalier étroit jusqu'au quatrième; une porte s'ouvrait sur le palier : il frappa trois petits coups et aussitôt un homme à la puissante carrure se présenta. Cet individu semblait s'attendre à cette visite; Julien Deslandes le suivit dans une pièce mal éclairée, meublée sommairement d'un lit-cage, d'une table en bois blanc, de deux chaises.

— Alors, c'est décidé? demanda l'homme en s'asseyant en face de l'industriel qui, sans mot dire, avait pris une chaise.

— Oui, et j'espère que tout se passera bien, n'est-ce pas, Grosbois?

Celui-ci eut un rictus qui lui releva la bouche et il grasseya, goguenard :

— Vous savez bien que je travaille délicatement. Jamais de casse avec moi. Du boulot propre, et le client est toujours content...

Il ajouta avec un clignement d'œil :

— Surtout quand le client se montre généreux.

— Je te remettrai la somme fixée dès que l'affaire sera faite.

— Deux mille?

— Mais non, on avait convenu mille.

— Faut pas lésiner ou bien on risque d'être mal servi. J'ai mon copain à payer et, pour se donner du coffre, on a des frais : le litre de rouge a augmenté.

Il s'esclaffa de sa plaisanterie. Julien Deslandes ne fit pas de difficultés :

— Soit, mais j'ai ta parole. De la prudence et, bien entendu, si cela se gâte, tu ne me mêles en rien à l'histoire.

— C'est convenu. On n'est pas si bête. Mais rassurez-vous, il n'y aura rien de désagréable. Et c'est pour quand?

— Dans la journée de demain. Je te laisse le choix du moment.

— Evidemment, car il y a des choses qu'on ne peut pas prévoir à une heure près.

L'homme revint à la question du règlement qui semblait être sa préoccupation principale :

— Je compte sur l'argent demain soir, ici même, n'est-ce pas?

— Si je ne puis venir moi-même, je t'enverrai Ravard.

— Alors, nous n'avons plus rien à nous dire.

Julien Deslandes serra la main épaisse et velue du redoutable individu et se dirigea vers la porte.

— Tu es sûr de ton compagnon?

— Comme de moi-même. Nous avons déjà fait du business ensemble; c'est franc et régulier.

Il devina la crainte de son interlocuteur et le rassura :

— D'ailleurs, il ne connaît pas le nom du patron pour lequel il opère. Je suis seul à connaître le secret. Vous pouvez dormir tranquille.

Sur ces mots, Julien Deslandes redescendit l'escalier sordide en prenant soin de cacher son visage sous son feutre en passant devant le logeur.

CHAPITRE V

LE RAPT

L'inspecteur Gilson n'arriva que tard à son bureau ce matin-là; il avait tenu à se livrer à certaines vérifications dans l'affaire du rapide Marseille-Paris qui absorbait totalement son temps. Il était onze heures. Tout de suite, il se mit à rédiger un rapport sur les derniers faits de l'enquête.

Il achevait ce travail lorsque le garçon de bureau vint lui annoncer une visite :

— C'est Mme Massard. La pauvre femme fait pitié à voir; elle pleure, elle se désespère et insiste pour que vous ne la fassiez pas attendre.

— Faites entrer tout de suite.

Le garçon de bureau n'avait pas exagéré; la femme de l'industriel décédé semblait en proie à la plus vive agitation. Ses premiers mots sortirent difficilement de sa gorge contractée :

— Monsieur, ce qui arrive est épouvantable. Mon fils, mon enfant, mon petit Michel...

Elle s'affaissa dans le fauteuil que lui offrait le policier et des sanglots étouffèrent ses paroles.

— Je vous en supplie, madame, remettez-vous et dites-moi ce qui est arrivé?

— Ils l'ont enlevé!

L'inspecteur ne voulut pas comprendre :

— Vous me dites que votre fils a été enlevé?... Vous en êtes sûre?

— Hélas! c'est l'affreuse vérité.

— Donnez-moi immédiatement tous les détails afin que j'avise sans retard.

S'efforçant de dominer la douleur qui la terrassait, elle parla en phrases entrecoupées :

— Ce matin, comme d'habitude, ma bonne était allée conduire mon enfant au collège. Il était huit heures; elle avait pris avec lui le chemin habituel : l'avenue de la Grande-Armée, le boulevard Pereire, lorsqu'au détour d'une rue ils aperçurent une auto

arrêtée et dont le conducteur semblait occupé à remettre un pneu... Ils passaient devant la voiture lorsque ce chauffeur, bousculant la bonne, prit brutalement mon fils par les épaules et le jeta au fond de la voiture... A l'intérieur de celle-ci, il y avait, paraît-il, un autre homme... Avant qu'elle ait pu se remettre de sa stupeur, l'auto démarrant en vitesse s'enfuit...

Le policier avait écouté ce récit avec un intérêt ému.

— Votre bonne est-elle depuis longtemps à votre service et a-t-elle votre confiance?

— Je réponds de son honnêteté. Elle m'est toute dévouée.

— Je voudrais bien l'interroger; il y a des détails qu'il m'importe de savoir.

— C'était bien mon intention de la faire venir ici. Aussitôt rentrée, je vous l'enverrai; mais j'ai tenu à vous aviser tout de suite du terrible malheur.

— N'avez-vous aucun soupçon sur les auteurs de ce rapt?

— Je ne me connaissais pas d'ennemis.

— Mais n'avez-vous pas été l'objet de menaces?

Elle hésita, puis se décidant :

— C'est-à-dire que je suis en butte à des sollicitations auxquelles j'ai donné une fin de non recevoir, comme vous le savez.

— Oui, ce Julien Deslandes.

Elle hocha la tête. Il reprit :

— Je vous invite au calme; nous avons besoin de tout notre sang-froid. Rentrez chez vous et priez votre bonne de venir me parler.

Il reconduisit la malheureuse mère jusqu'à la porte.

— Après mon mari, mon fils! gémit-elle. Je vous en prie, monsieur, sauvez-le, lui, mon petit Michel! Je ne pourrais survivre à ce double malheur.

Une demi-heure plus tard, la bonne était introduite auprès de l'inspecteur Gilson qui l'interrogea :

— Voudriez-vous me donner le signalement des

deux hommes : celui qui était au volant et celui qui se tenait à l'intérieur.

Elle rassembla ses impressions qui étaient très vagues tellement avait été rapide, imprévue, la scène de l'enlèvement. Elle n'avait pu distinguer l'homme qui se trouvait dans la voiture; quant à l'autre, il était grand, fort, une figure bestiale.

— Et l'auto?

— Elle était bleu foncé. Quatre places. Pour le reste, impossible de préciser.

— Vous n'avez pas vu le numéro?

— Non.

— Quelle direction a-t-elle prise?

— Mes yeux se brouillaient; tout tournait; je me sentais sur le point de m'évanouir. Cependant, j'ai aperçu l'auto disparaître du côté de la porte Maillot.

— Y avait-il des passants autour de vous au moment de l'enlèvement.

— Une ou deux personnes, je crois, mais elles ont poursuivi leur chemin, incapables de se rendre compte de ce qui se passait et que moi-même je ne pouvais croire...

Le policier esquissa une moue. Les renseignements étaient minces. Cependant, il fallait agir sans retard et prendre d'urgence toutes les mesures nécessaires. Il congédia la bonne et avisa ses chefs. Une dépêche téléphonique fut envoyée à tout les commissariats, les postes de police de Paris et de la banlieue, signalant le rapt du jeune Michel Massard par des individus en auto. Peut-être parviendrait-on à recueillir des indices sur le trajet de l'auto ravisseuse, sinon à l'arrêter.

Cette tâche accomplie, l'inspecteur Gilson se rendit chez le juge d'instruction pour le mettre au courant du grave événement qui venait de se produire. A mesure que parlait le policier, le visage du magistrat prenait une expression d'inquiétude.

— L'affaire se corse! s'exclama-t-il.

Cette fois, M. Varenne commençait à s'émouvoir et la version du suicide qui était la sienne jusqu'ici l'abandonnait. Le policier conclut :

— Comme vous, monsieur le juge, des doutes me venaient parfois sur la mort de M. Henri Massard. Crime ou suicide? Depuis un moment, aucun doute n'est possible.

— C'est à présent mon opinion.

— Nous nous trouvons en présence d'une bande parfaitement organisée. Son audace et son habileté sont extrêmes; ses précautions pour égarer la justice dénotent un machiavélisme incroyable.

— D'après vous, quel est le but de ces redoutables individus? Pourquoi ont-ils tué l'industriel et pourquoi s'acharnent-ils ainsi sur la famille?

— Ce brevet d'invention qui doit apporter la fortune à son propriétaire m'apparaît à l'origine de cette série de drames. Quelqu'un a un intérêt puissant, vital, à s'approprier ce document.

— Mais ce brevet ne peut être exploité que par son propriétaire légal et la possession du document ne signifie rien?

— Certes, mais la signature de ce contrat par M. Henri Massard a été pour lui sa condamnation à mort. Je me doute que cette même bande lui avait signifié de s'abstenir et de laisser à un autre — le X... de l'affaire — l'exploitation du brevet. L'industriel a passé outre; il a payé de sa vie ce geste.

— C'est en effet l'explication qui s'impose. Mais...

— Oui, je sais ce que vous allez dire, monsieur le juge, tout cela ne nous donne pas la clef de l'énigme : comment a-t-on poussé l'industriel à se donner la mort ou mieux comment a-t-on camouflé ce crime en un suicide capable de donner le change à tout le monde?

— Vous avez en effet deviné ma question.

— Hélas! Je ne puis vous satisfaire encore. Je cherche, mais, depuis vingt-quatre heures, j'ai bon espoir; je suis sur la trace.

— Oui, ce jeune homme assez mystérieux, en effet, ce faux Raoul Cordier qui donne une fausse adresse. Mais il était dans le couloir lorsque le coup de feu est parti. Deux très honorables témoins l'affirment. Le niez-vous?

— Pas du tout.

— Alors, le coupable?

— Il y a, je crois, toute une machination que je m'efforce de découvrir. J'y arriverai, j'y arriverai, répéta avec force le policier.

— Ce sera pour vous, inspecteur Gilson, un beau succès. Les galons de brigadier en perspective. Mais en attendant...

— En attendant, la besogne ne manque pas. Nous sommes en pleine action et le rapt du petit Michel Massard complique singulièrement le drame.

— Ne croyez-vous pas qu'il serait utile de lancer un mandat d'arrêt contre Marcel Ravard et Julien Deslandes?

— Il me semble qu'on pourrait attendre encore vingt-quatre heures. Pourquoi? Je voudrais réunir contre ces deux personnages mieux que des présomptions, mais bien des preuves. Et surtout découvrir leur stratagème, le coup du suicide, ce coup qui devait logiquement leur assurer l'impunité.

— Comme vous voudrez. Dans vingt-quatre heures, nous prendrons une décision à leur égard.

— Il y a des malfaiteurs qu'on a intérêt à laisser en liberté pendant quelques jours; ils s'abandonnent dans une fausse sécurité pendant quelques jours et commettent des imprudences qui leur sont fatales.

Cette phrase acheva l'entretien du policier avec le magistrat.

L'inspecteur Gilson n'avait pas fini sa journée; il avait l'intention d'aller surprendre en son palace le faux Raoul Cordier. Il attendait certains éclaircissements de cette conversation avec l'étrange compagnon de voyage de M. Massard. Un taxi le mena avenue des Champs-Elysées. Sa crainte de ne pas rencontrer Marcel Ravard fut vite dissipée lorsque le gérant de l'établissement lui eut indiqué la chambre occupée par le mystérieux jeune homme. Ce dernier ouvrit sans méfiance. Peut-être attendait-il une visite? Mais, à vrai dire, ce n'était pas celle de l'inspecteur Gilson dont la silhouette s'encadrant dans la porte lui causa une surprise assez vive.

— Vous, monsieur? balbutia-t-il.

— Excusez-moi de vous surprendre, mais mon intention n'est pas de vous déranger longtemps. Quelques détails à me procurer, et je m'en retourne.

L'autre se ressaisit et introduisit son visiteur dans sa chambre :

— Je suis à votre disposition. Vous savez combien je serais heureux de contribuer à faire toute la lumière sur cette affaire démesurément grossie à mon avis puisque certains s'entêtent à transformer ce suicide en assassinat...

— Aussi bien ma démarche auprès de vous n'a-t-elle d'autre but que de vous demander quelques renseignements sur le... suicide, puisque suicide il y aurait.

Marcel Ravard prenant un coffret sur une table le tendit ouvert à son visiteur :

— Une cigarette, monsieur?

— Merci, je ne fume pas.

L'inspecteur Gilson n'acceptait jamais rien, boisson, bonbons ou cigarettes, au cours de ses enquêtes; il se rappelait l'aventure d'un de ses collègues proprement endormi par un malfaiteur pour n'avoir pas su résister d' « en griller une ». Il commença :

— Pourriez-vous tout d'abord me dire pourquoi vous avez fourni une fausse adresse au commissariat spécial de la gare de Lyon?

— C'est toute une histoire... raconta sans se démonter le personnage. Je ne tenais pas à ce que l'on sût que j'étais en voyage. J'étais allé rejoindre une femme, oui, une femme mariée, et je suis tenu à la plus grande discrétion. Il s'agit de l'honneur d'une famille, vous comprenez? Si le mari avait appris par les journaux que j'étais à Lyon, un drame aurait pu se produire...

Le policier sembla accepter cette version assez embrouillée du déplacement de son interlocuteur à Lyon; mais il reprit :

— Serait-ce pour le même motif de discrétion que vous utilisez parfois le faux nom de Raoul Cordier?

— Heu! c'est-à-dire... hésita Marcel Ravard.

— Ou bien ne serait-ce pas plutôt pour éviter de porter un nom trop connu de la police?

— Que voulez-vous dire?

— Vous le savez fort bien : vous avez un casier judiciaire assez chargé.

Le jeune homme baissa la tête, mordillant ses lèvres :

— Qu'allez-vous chercher là? se contenta-t-il de répondre.

— Connaissiez-vous M. Henri Massard?

— Je ne l'avais jamais rencontré avant la journée tragique de son suicide.

— Vous n'ignoriez pourtant pas qu'il ne fumait pas?

Marcel Ravard ouvrit des yeux où se lisait de l'effroi. Il bégaya :

— Pourquoi... cette... question?

— Pour rien, par simple curiosité professionnelle, dit négligemment l'inspecteur Gilson. Mais il est curieux de remarquer que ce sont les cigares offerts par vous à MM. Bernard Thorel et Jacques Verdier, vos autres compagnons de voyage, qui les ont tenus ainsi que vous dans le couloir pendant que M. Henri Massard restait seul dans le compartiment.

— Simple coïncidence, et il faudrait avoir beaucoup d'imagination pour voir dans ce geste de courtoisie quelque idée machiavélique.

— Soit, et maintenant pourriez-vous me dire quelles sont vos relations avec l'industriel Julien Desiandes?

A ce nom, Marcel Ravard ne put réprimer un sursaut.

— Mais... je ne le connais pas... ou si peu, prononça-t-il avec embarras.

— Et pourtant, on vous voit assez fréquemment avec lui depuis quelque temps. Simple coïncidence, allez-vous encore me dire?

— Je vois beaucoup de monde...

— Evidemment.

Le policier se leva; il avait appris ce qu'il vou-

lait savoir. Cependant il jeta une dernière phrase sur un ton désinvolte :

— A tout hasard, j'ai gardé le tapis du compartiment où ce pauvre M. Massard s'est... suicidé. Il y a des marques qui m'intriguent sur ce tapis...

De nouveau, Marcel Ravard manifesta une certaine émotion, mais il esquissa un geste évasif :

— Le tapis?... Non, je ne vois pas... fit-il après un silence.

— On verra peut-être plus tard, reprit l'inspecteur Gilson en ouvrant la porte pour sortir.

Il ajouta en guise d'adieu :

— J'allais oublier de vous dire : ne quittez pas Paris. Je me vois obligé de vous surveiller, oui, ne vous inquiétez pas; simple mesure de précaution; nous tenons à avoir sous la main tous les témoins de ce drame.

Marcel Ravard se raidit et bravant son visiteur lui dit :

— En tout cas, quoi que vous pensiez sur mon compte, étant donné mes fâcheux antécédents, vous ne pouvez formuler contre moi une accusation motivée?

— Je le sais fort bien, et c'est pourquoi vous êtes en liberté.

La porte se referma.

Lorsque l'inspecteur Gilson revint quai des Orfèvres, Mme Henri Massard s'y trouvait. Elle était venue remettre en hâte au policier un mot mystérieux qu'elle avait reçu, une heure auparavant, et qui avait accru son angoisse. Il lut ces lignes :

« Votre fils ne vous sera rendu vivant que si vous déclarez à la police que vous êtes convaincue que votre mari s'est suicidé. Dans le cas contraire, craignez un malheur. »

Il n'y avait pas de signature et le mot était dactylographié. Il apprécia :

— Ils jouent leur jeu; je m'y attendais.

A la pauvre mère affolée, il dit simplement :

— Ayez du courage, madame. Nous sommes sur leur piste. Ils voient que leur plan est mis à dé-

couvert et ils usent de toutes les armes, même les plus inhumaines.

— Mon fils, mon petit Michel, se désola Mme Massard.

CHAPITRE VI

LA MAISON DE NEUILLY

M. Martinès, l'inventeur lyonnais qui avait cédé à l'industriel Henri Massard le brevet d'invention d'un nouveau moteur, était venu à Paris de sa propre initiative pour fournir à la justice les renseignements sur le séjour de la victime à Lyon. C'est l'inspecteur Gilson qui recueillit ses déclarations.

— Je vous remercie, monsieur, de vous mettre à la disposition de la justice. Un point m'intéresse tout particulièrement et j'allais précisément vous envoyer un de nos inspecteurs à ce propos. Quels sont exactement les papiers qu'emportait M. Henri Massard en sortant de chez vous?

— Le projet de contrat et le schéma de l'invention avec une courte note explicative.

— Ces documents étaient de peu de volume?

— En effet, et je vois encore l'industriel les glisser dans son portefeuille.

— Ce portefeuille qui a été subtilisé. L'actuel possesseur de ce document peut-il s'en servir utilement?

— Certes, il y trouvera d'intéressantes indications sur l'invention.

— Le brevet était déposé?

— La signature n'avait pas encore été apposée. C'est précisément M. Massard qui devait se charger des dernières démarches.

— En résumé, il y avait un intérêt capital pour un concurrent de l'industriel à s'approprier cette pièce?

— C'est indéniable.

Après cette conversation, l'inspecteur Gilson décida d'aller trouver Julien Deslandes. Ce dernier s'attendait à cette visite; en effet, son complice Marcel Ravard lui avait téléphoné après le départ du policier pour l'aviser que son nom avait été prononcé au cours de l'entretien. Ainsi avait-il eu le temps de se composer une attitude. Il le prit tout de suite de haut :

— Je n'entends pas être mêlé en quoi que ce soit à cette affaire. Je suis victime de mon bon cœur : en apprenant le suicide de M. Massard, je me suis présenté chez sa veuve pour lui offrir mes services en cette pénible circonstance. La malheureuse femme a mal pris la chose et m'a accusé de noirs dessins. J'ai été le rival de M. Massard dans certaines affaires, certes, mais de là à suspecter ma bonne foi, il y a un pas, et je suis certain que ce pas, monsieur, vous ne le franchirez pas.

Le policier avait écouté sans sourciller cette tirade. Il demanda simplement :

— Vous connaissez Marcel Ravard, un des trois compagnons de voyage de M. Henri Massard, celui-là même qui le vit le dernier avant le drame, en allant chercher les cigares dans le compartiment?

— Peuh!... simple relation comme nous en avons tous. Il n'y a là qu'une coïncidence...

Le policier constata une fois de plus comme le mots coïncidence revenait très souvent dans ses conversations avec certains témoins. Encore un mot qui explique tout et rien, pensa-t-il. Il insista :

— Avez-vous vu ce jeune homme ces jours-ci après le prétendu suicide?

— En passant, l'autre après-midi, je suis monté lui dire un petit bonjour.

— Etiez-vous au courant de son déplacement à Lyon?

— Pas du tout.

— Encore un mot, je vous prie. Savez-vous que le jeune Michel Massard, fils de la victime du rapide Marseille-Paris, a été enlevé?

Julien Deslandes leva les bras en feignant la stupeur :

— Pas possible!... C'est inouï!... On se croirait à Chicago, ma parole!

L'inspecteur enregistra sans broncher cette exclamation. L'homme ajouta avec cynisme :

— Si vous voyez Mme Massard, je vous serais reconnaissant de l'assurer de nouveau de toute ma sympathie émue et lui affirmer que je suis à sa disposition pour l'aider à rechercher son enfant, dans toute la mesure de mes moyens. Faut-il qu'il y ait des gens assez misérables pour perpétrer de tels forfaits!... C'est abominable!

Le policier ne fit pas paraître ses soupçons; au contraire, il affecta d'être persuadé de la loyauté de son interlocuteur. Il importait de ruser afin de ne pas donner l'éveil. Le succès de son enquête en dépendait. Aussi bien conclut-il l'entrevue par ces mots :

— Je ne manquerai pas de faire part de vos intentions à Mme Massard, et moi-même compte, si besoin était, sur votre collaboration.

L'inspecteur Gilson parti, Julien Deslandes se frotta les mains :

— Il m'a l'air plus bête que méchant, ce policier, murmura-t-il. S'il n'y a que lui pour découvrir la vérité, nous pouvons dormir tranquilles!

Il se dirigea vers la fenêtre et vit le policier héler un taxi.

— Bon voyage! dit-il ironiquement à l'adresse de son visiteur.

Il attendit une petite heure qu'il passa à lire les journaux dans lesquels on parlait de l'affaire du wagon C 32. Cette lecture provoquait ses sarcasmes :

— Allons, nous allons tout droit au classement du dossier. D'ailleurs, après le « poulet » que la veuve Massard a reçu, nul doute qu'elle abandonne toute velléité de pousser l'affaire. C'est elle qui va se jeter au pied du juge d'instruction pour demander que les recherches soient interrompues. La combinaison n'était pas mauvaise; mais je crois qu'il était temps d'aviser.

Il ne cachait pas sa satisfaction d'avoir mené à

bien la délicate et criminelle opération. Il se voyait déjà succéder à M. Henri Massard à la tête de son entreprise, laquelle, grâce à la nouvelle invention, triplerait ses bénéfices. Quant à la veuve et à l'enfant, on leur jetterait une bouchée de pain; dans le désarroi où ils se trouvaient, aucune résistance ne serait rencontrée de leur côté.

L'idée lui vint d'aller voir par lui-même comment cela se passait là-bas, dans la petite maison de Neuilly.

— Attendons la tombée de la nuit et cette petite visite nous sera permise, sans danger. D'ailleurs, nous prendrons toutes les précautions.

Lorsque sept heures sonnèrent à la pendule qui ornait la grande cheminée dominant le cabinet de travail, Julien Deslandes quitta son appartement. Pour dérouter des policiers — la méfiance était de rigueur — il prit deux autobus et le métro, puis un taxi qui le conduisit à la porte Maillot. Là, il descendit et se rendit à pied jusqu'à la petite maison où était séquestré le jeune Michel Massard. Il faisait presque nuit lorsqu'il atteignit la grille d'entrée; il regarda avec attention autour de lui : aucun passant; la rue était déserte. Il poussa la grille et traversa rapidement le jardin, le chapeau sur les yeux, le col du pardessus relevé. A la porte, il frappa trois petits coups, le signal convenu. Un bruit de pas lourds dans le couloir et la face d'un homme apparut à la vitre : c'était Grosbois.

— Bonjour, patron! salua l'individu.

— Rien de neuf?

— Tout est calme.

— Que dit-il?

— Il est sage comme une image. Ah! certes, il a piqué quelques crises et j'ai dû lui administrer quelques taloches; depuis, il ne pousse plus un cri.

— Parfait. Personne ne vous a vu entrer ici?

— On a pris toutes les dispositions. Vous comprenez qu'on n'a pas l'intention de se faire « poisser ».

Tout en échangeant ces propos, ils avaient atteint l'escalier du sous-sol. Ils descendirent les mar-

ches étroites. Grosbois poussa la porte de son poing rude et ils pénétrèrent dans le local. Un cri les accueillit :

— Maman!

Grosbois gouailla :

— Pleure pas, tu la reverras, ta mère!

Dans un coin, un grabat, et sur ce grabat, un enfant, le fils du riche industriel de l'avenue de la Grande-Armée. Le jeune Michel s'était levé; les deux hommes s'approchèrent de lui.

— Que me voulez-vous?... Pourquoi m'avoir enlevé à ma mère?... Qui êtes vous?

Julien Deslandes ricana :

— Tu es bien curieux pour ton âge. D'ailleurs, de quoi te plains-tu? On ne te fait pas de mal; tu es couché et nourri...

Il montra un crouton de pain et des restes de jambon à côté d'une carafe d'eau. Il ajouta :

— Certes,ça ne vaut pas les petits plats de ta cuisinière; mais il faut te faire une raison. Il dépend de ta mère que tu lui sois rendu. Si elle est raisonnable, tout ira bien; sinon...

Il n'acheva pas sa menace. L'enfant se dressa devant lui :

— Vous êtes un lâche!

Groisbois s'esclaffa :

— Il est rigolo, ce loupiot! Ma parole, il se croit chez lui. Ah! l'envie me démange de le corriger à ma façon.

Julien Deslandes intervint :

— Pas de blague, Groisbois, et pour l'instant, je te prie de rester tranquille. C'est notre otage, et sa vie nous est précieuse.

L'individu grogna comme une bête malfaisante qu'on empêche de mordre.

— C'est bien, patron, on n'y touchera pas à votre protégé.

Ils se disposèrent à quitter le sous-sol. Le jeune Michel se précipita vers eux :

— Laissez-moi sortir... Maman a assez de chagrin... Elle doit être si inquiète...

Grosbois l'envoya rouler d'une bourrade sur le

grabat et suivit Julien Deslandes qui avait déjà passé la porte. Ils remontèrent l'escalier au bout duquel Grosbois posa une question qui, depuis un moment, lui brûlait les lèvres :

— Dites donc, patron, ce serait peut-être le moment de régler les comptes?

— Ah! oui, tu es pressé.

— Dame! on préfère tenir que courir et, comme l'affaire est faite, c'est l'instant de passer à la caisse. Et puis, j'ai un camarade à payer.

— C'est bon, je vais te remettre la somme.

— Trois mille francs?

— Allons, tu exagères!... Tu sais bien que c'est deux mille.

— C'est peu pour un tel boulot. Enfin, allons-y pour deux mille.

Julien Deslandes tira son portefeuille et y prit deux billets qu'il remit à son redoutable complice. Ce dernier quémanda, après avoir raflé d'une main preste l'argent :

— Un bon mouvement, patron; donnez-m'en encore un pour le camarade qui s'est dévoué.

— Ce n'était pas convenu, objecta avec impatience Julien Deslandes.

Mais il comprit au regard de l'homme qu'il était à sa merci et qu'il serait peut-être imprudent de résister à ses exigences. Il lui jeta deux billets de cinq cents francs que l'homme saisit avec la même rapidité, une lueur cupide dans les yeux.

— Quand on paye, on est toujours bien servi, apprécia-t-il.

Julien Deslandes quitta le bandit en lui faisant des recommandations pressantes :

— Il s'agit d'ouvrir l'œil et d'être prudent. Que personne ne nous voie. Et surtout, ne bois pas, car je te connais, lorsque tu as un verre dans le nez, tu ne sais plus ce que tu fais.

— On est sobre comme un chameau.

— Au revoir! Je reviendrai demain pour te donner mes instructions.

Il s'éloigna en prenant les mêmes précautions qu'à son arrivée et regagna Paris.

CHAPITRE VII

RÈGLEMENT DE COMPTES

Grosbois, sa face bestiale collée à la vitre d'une fenêtre, avait vu disparaître dans l'ombre la silhouette de Julien Deslandes. Il poussa un soupir de soulagement et marmonna :

— Enfin, nous voilà tranquilles jusqu'à demain.

Il alla à un buffet qui se dressait dans la salle à manger et ouvrit les portes : une dizaine de litres de vin apparurent à ses yeux luisants de gourmandise :

— On va pouvoir se rafraîchir. J'avais la langue sèche.

Il happa un litre, un verre, et se mit à boire avec des claquements de langue significatifs. Il en était à son troisième verre lorsque trois petits coups frappés à la porte — le signal convenu — l'arrachèrent à sa béatitude d'ivrogne. Il courut ouvrir :

— Ah! c'est toi, Bec-Salé!

Le complice qui assurait la garde du jeune Michel avec lui durant la nuit venait reprendre son poste. Il devait veiller pendant que Grosbois prendrait du repos.

— Salut, l'aminche! salua-t-il.

— J'étais en train de prendre des forces.

— Je vois ce que tu veux dire. Je m'invite.

Les deux complices s'installèrent et bientôt trois litres vides jonchèrent le parquet maculé de taches rouges. C'est alors que Bec-Salé, qui n'avait pas perdu la notion de ses intérêts dans les fumées de l'alcool, interpella son compagnon :

— Est-ce que le patron s'est exécuté?

— Oui, oui, fit sur un ton évasif Grosbois.

— Alors, passe-moi ma part!... J'en ai besoin; je n'ai même pas pu m'acheter en venant un paquet de tabac.

Grosbois chantonna sans répondre; il ne sem-

blait pas pressé de rendre des comptes. Bec-Salé le secoua :

— Allons, aboule le billet de mille?

— De mille? fit Grosbois hargneux.

— Eh bien! oui, ce qui est convenu.

— Tu n'as pas de mémoire : je t'ai toujours dit cinq cents francs.

Bec-Salé eut un haut-le-corps; sa machoire grinça de fureur et ses poings se crispèrent :

— Tu ne vas pas me jouer le tour, Grosbois? Ou bien ça n'ira pas tout seul, se fâcha-t-il.

L'autre voulut plaisanter et se remit à chantonner.

— Allons! interrompit Bec-Salé, le pognon?

Alors, comprenant qu'il n'y avait plus à tergiverser, Grosbois tira péniblement de sa poche un des billets de cinq cents francs que lui avait remis tout à l'heure Julien Deslandes :

— Tiens, voilà le fafiot, et ne crie pas, ou sans cela...

Il brandit ses poings gros et durs comme des pavés. Bec-Salé, que la fureur d'avoir été dupé dans le marché étouffait, saisit le billet. Il se savait moins robuste que son compagnon; il refréna son envie de se colleter avec lui, dans la crainte d'avoir le dessous.

— Tu ne dis pas merci, plaisanta Grosbois en remarquant la mauvaise humeur de son complice.

Ce dernier marmonna quelques mots inintelligibles, mais son regard était éloquent : il disait sa soif de vengeance. Cependant, il n'en laissa rien paraître; moins fort physiquement, il lui semblait préférable de ruser. Aussi bien, lorsque son compagnon l'invita à une nouvelle rasade de rouge, il accepta en riant.

La nuit passa sans encombres. Tour à tour, Grosbois et Bec-Salé veillèrent dans la petite maison de Neuilly. Tâche aisée : leur jeune prisonnier, terrassé par la fatigue et l'émotion, s'était endormi d'un sommeil peuplé de cauchemars.

Au petit jour, comme convenu, Bec-Salé prit congé de son compagnon en lui promettant de re-

venir le soir. Il ne fit aucune allusion au mauvais règlement de comptes dont il était victime; mais il était loin d'avoir oublié et, toute la nuit, il avait ressassé son désir de représailles. Au lieu de regagner son meublé de Saint-Ouen, il déambula une heure durant dans Neuilly, ruminant son plan. Il entra dans un bar et, pour se donner du courage, avala coup sur coup trois petits verres de rhum. Alors, il se trouva prêt à la vengeance. Au cours de la nuit, il avait fait parler Grosbois et avait appris de lui l'adresse de la pauvre mère à laquelle on avait ravi son enfant. C'est là qu'il se rendit.

Mme Henri Massard ne vivait plus depuis le rapt de son fils. Les deux malheurs qui l'accablaient semblaient devoir dépasser ses forces; en vain, des parents, des amis s'empressaient autour d'elle, elle ne cessait de pleurer, en proie à la plus atroce des angoisses.

Ce matin-là, la pauvre mère, qui avait passé une nuit dans des transes indicibles, s'était levée en se demandant si son supplice prendrait fin. L'inspecteur Gilson lui avait promis de tenter l'impossible pour lui rendre son enfant, mais il n'était pas venu la veille. Aussi, lorsque la domestique eut annoncé une visite, elle poussa un cri :

— C'est l'inspecteur Gilson!

— Non, madame, mais quelqu'un de mauvaise mine qui m'a déclaré qu'il avait une communication urgente à faire à Madame à propos de M. Michel.

— Faites entrer tout de suite, s'empressa de répondre Mme Massard.

Elle se rendit dans le salon où, sur son ordre, on avait introduit l'inconnu. C'était Bec-Salé. Devant l'aspect inquiétant de son visiteur, Mme Massard regretta tout d'abord d'avoir reçu cet homme, mais celui-ci parla :

— Je viens vous donner des nouvelles de votre fils...

— Il n'a aucun mal?... Où est-il, je vous en supplie, dites-le-moi?

— Peut-être, mais je tiens à vous dire que ce

n'est pas moi qui ai dirigé l'affaire. J'y ai été mêlé, tout simplement. Voilà. Mais d'abord, êtes-vous disposée à faire un petit sacrifice?

Car Bec-Salé avait sur le cœur les cinq cents francs que lui avait soustraits son compagnon et il entendait non seulement se venger, mais les récupérer. La pauvre mère s'écria :

— Demandez-moi ce que vous voudrez, pourvu que vous me rendiez mon fils.

— Alors, on pourra s'entendre. Mais autre chose: pas un mot à la police; ça gâterait tout.

Ces dernières paroles éveillèrent de la méfiance dans l'esprit de la veuve de l'industriel. N'était-elle pas l'objet d'un nouveau chantage de la part de cet inconnu? Il devina sa pensée et sortit de sa poche une cravate et un petit mouchoir portant l'initiale M que Mme Massard reconnut bien :

— Oui, ce mouchoir, cette cravate appartiennent bien à mon enfant!... Je vous écoute, j'ai confiance, je ferai ce que vous voudrez.

Brutalement, il revint sur une des conditions :

— Alors, cinq cents francs?

Elle passa dans le bureau et prit une liasse de billets de cent francs; elle en remit dix à l'inconnu qui s'exclama :

— Mille francs!... Vous faites bien les choses. Sûr qu'on fera affaire.

Il empocha les billets avec avidité. Ensuite, il expliqua :

— Tout d'abord, faut que je vous dise que votre fils n'est pas maltraité; il est enfermé dans une maison de Neuilly.

Et il donna l'adresse. Mme Massard voulut se faire conduire immédiatement à l'endroit où son enfant était sequestré. Le malfaiteur l'en dissuada :

— Pas de fausse manœuvre. Je connais le copain qui est là-bas; si on pénètre dans la maison, il y aura du vilain : il est capable de faire du mal à votre fils, pour se venger.

Elle se rendit à ses raisons. Il ajouta :

— Laissez-moi faire. Puisque vous m'avez payé, je ferai le travail. Je profiterai ce soir d'une heure

où mon compagnon est endormi pour filer avec l'enfant...

— Ce soir?... Ah! avec quelle impatience, je vais vous attendre.

— Je compte être ici avant minuit. Mais, je vous le répète, pas un mot à la police ou, sans cela, gare à vous!

Elle promit de se taire. Il se disposa à partir. Elle répéta :

— Ce soir, avant minuit?

— Comme je vous le dis.

Les heures que vécut Mme Massard en attendant que la nuit fût tombée passèrent longues et pénibles, entrecoupées d'espoir et de crainte. Elle accueillit les premières ombres du soir comme une délivrance. Dans quelques heures, elle reverrait son fils! Dans la journée, l'inspecteur Gilson était venu la voir; elle s'était bien gardée de toucher un mot de la visite qu'elle avait reçue le matin. Le policier l'avait mise au courant de ses recherches infructueuses, hélas!

Vers neuf heures du soir, la fidèle domestique de Mme Massard tenta d'obtenir de sa maîtresse qu'elle prît du repos. Elle s'y refusa. Elle avait dit qu'on la prévînt dès que quelqu'un la demanderait, même à une heure avancée de la soirée.

Minuit sonna. La malheureuse mère se rappelant la promesse de l'inconnu fut prise d'un accès de désespoir; elle attendit une demi-heure, puis une heure, mais sa résistance ne pouvait aller au delà de ces limites. Elle n'y tint plus et, ne sachant quel parti prendre, elle téléphona à la police judiciaire. L'inspecteur Gilson n'était pas à son bureau, mais l'employé de service répondit à cet appel désespéré et promit d'alerter immédiatement le policier :

— Un cycliste va se rendre d'urgence chez l'inspecteur Gilson pour le mettre au courant.

Le policier accourut chez Mme Massard quelques instants plus tard. La pauvre femme lui raconta ce qui s'était passé.

— Il est regrettable que vous ne m'ayez pas prévenu de la démarche de ce complice. Mais le mo-

ment n'est pas aux récriminations. Il n'y a pas une minute à perdre. Je vais me rendre à Neuilly, mais il importe d'être prudent.

Il téléphona à l'un de ses collègues du quai des Orfèvres qu'il savait de permanence et lui donna rendez-vous à la porte Maillot, dans le plus bref délai possible. Il était une heure et demie du matin. Il quitta en hâte Mme Massard et un taxi le conduisit à la porte Maillot où son camarade le rejoignit au bout d'un court instant. En quelques mots brefs, il lui expliqua l'affaire et conclut :

— Mme Massard a-t-elle été victime d'une simple escroquerie ou cet individu a-t-il dit la vérité? Je ne sais encore. Dans un moment, nous serons fixés.

Le taxi les conduisit dans les environs de la rue dans laquelle se trouvait la maison où, d'après les dires de l'inconnu, était séquestré le jeune Michel. Ils franchirent à pied la distance qui les en séparait en prenant garde de ne pas être vus. En approchant de la grille, ils se baissèrent, se dissimulant derrière une haie d'arbustes et, de là, ils observèrent. Dans la maison, tout paraissait tranquille. Ils décidèrent de sauter le mur qui n'avait pas plus de deux mètres de hauteur; ils se firent la courte échelle et retombèrent doucement sur le gravier de l'allée latérale du jardin.

En rampant, ils se glissèrent vers la porte d'entrée.

— On dirait qu'il n'y a personne là-dedans, fit à voix basse l'inspecteur Gilson. Mais comment pénétrer à l'intérieur?

Il tourna le bouton de la porte, mais celle-ci était fermée à clef. Il se demandait quel moyen il emploierait pour accéder dans la maison lorsqu'un long gémissement frappa leurs oreilles.

— On dirait quelqu'un qui appelle, dit-il.

En effet, on percevait des sons inarticulés, une sorte de plainte continue. L'inspecteur Gilson n'hésita plus :

— Il faut forcer la porte, décida-t-il.

A grands coups d'épaules, ils foncèrent sur la

porte qui céda bientôt. Malgré le bruit, personne n'était venu. Un sinistre pressentiment les angoissa : seraient-ils arrivés trop tard? L'enfant aurait-il été victime des bandits? Ils se précipitèrent dans le couloir. La plainte qui avait attiré leur attention les guida; ils traversèrent une pièce et heurtèrent un corps.

— Je... souffre... Il m'a... tué... râlait un homme étendu sur le parquet.

C'était Bec-Salé; les deux policiers se penchèrent sur lui; il portait une blessure à la tête : un coup de revolver. Dans un souffle, il balbutia :

— C'est... Grosbois... Il s'est douté... que je l'avais dénoncé... Oui, c'est moi... qui ai prévenu Mme Massard... Je devais lui ramener son... fils.

— Et où est-il?

Avec effort, l'homme qui agonisait prononça :

— Il l'a emmené il y a... une heure...

— Où sont-ils allés?

Le moribond ouvrit la bouche, mais la douleur lui tordit la face. Une convulsion le secoua tout entier et il expira.

L'inspecteur Gilson réalisa ce qui s'était passé, d'après les derniers aveux du complice de Grosbois.

— Trop tard! dit-il, dépité.

Toutes les appréhensions étaient permises. Traquée, la bande allait recourir aux moyens extrêmes; elle emportait l'otage qui protégerait sa fuite.

— Nous n'avons plus rien à faire ici, proféra-t-il. Il s'agit à présent de se lancer à la poursuite de ces redoutables malfaiteurs.

Il interrogea les voisins, mais aucun n'avait entendu le moindre bruit suspect. La fuite avait dû s'effectuer entre minuit et une heure. Depuis ce moment, bien des kilomètres avaient été parcourus par le sinistre Grosbois et son petit prisonnier, car il était à présumer que l'auto de Julien Deslandes avait servi à cette fuite. Il y eut un instant de perplexité chez les deux policiers : comment obtenir la piste des fugitifs? La nuit était leur complice; ils avaient de l'avance et chaque minute qui passait

mettait une plus longue distance entre eux et la police.

CHAPITRE VIII

EN FUITE

L'inspecteur Gilson ne pouvait envisager une poursuite au hasard dans les ténèbres. S'il avait eu seulement une indication sur la direction suivie par l'auto, il n'aurait pas hésité; mais Bec-Salé était mort sans avoir pu fournir le précieux renseignement. Il résolut donc de regagner Paris et d'aller enquêter au domicile de Marcel Ravard et de Julien Deslandes. Toujours accompagné de son collègue, il commença par se rendre au palace de l'Etoile, malgré l'heure nocturne : il n'était pas trois heures du matin. Le gérant de garde de l'hôtel, à qui il demanda si Marcel Ravard était rentré, répondit :

— Ce client est parti vers minuit; quelqu'un est venu le chercher en auto.

— Julien Deslandes, très certainement, se dit l'inspecteur. Avez-vous revu votre client?

— Il n'est pas rentré, reprit le gérant.

— Il ne vous a rien dit en quittant votre établissement?

— Non, mais j'ai remarqué son trouble après qu'il eut échangé quelques mots avec son compagnon.

— Avez-vous surpris cette conversation?

— Impossible, ils se tenaient à l'écart et ils sont partis rapidement, s'engouffrant dans l'auto qui se dirigea vers le Bois de Boulogne ou tout au moins dans cette direction.

La vérité se faisait peu à peu dans l'esprit du policier : Grosbois, découvrant la trahison de son complice, l'avait abattu et avait prévenu Julien Deslandes, lequel, affolé, avait décidé la fuite; il était venu prendre à son hôtel son complice Ra-

vard, puis tous deux s'étaient rendus à Neuilly où Grosbois les attendait avec le jeune Michel.

C'est en effet ce qui s'était passé. Rassemblant tout l'argent liquide en sa possession, Julien Deslandes s'était enfui avec ses complices et leur otage, leur sauvegarde et peut-être leur fortune. Grosbois s'était mis au volant pendant que Julien Deslandes et Marcel Ravard avaient pris place au fond de la voiture; entre eux, le jeune Michel, menacé d'être tué s'il faisait un geste ou tentait de crier.

— A toute vitesse vers Le Havre! avait lancé Julien Deslandes à Grosbois.

Et, depuis une heure, l'auto roulait à toute allure dans la nuit. Marcel Ravard demanda :

— Ne crois-tu pas qu'il eût été plus prudent de laisser l'enfant? Il est embarrassant et sa présence nous signale davantage à l'attention.

L'autre avait ricané :

— Lorsqu'ils s'apercevront de notre fuite, nous serons loin et nous aurons passé tous les postes de gendarmerie. Et puis, ignorerais-tu ce que représente ce gosse-là? Aurais-tu oublié qu'il est le fils de la maison Massard, le grand héritier de Massard. A ce titre, il représente quelques millions. A défaut du brevet d'invention et de la succession industrielle que je convoitais, je me rabats sur ce richissime gamin.

— Mais il y a l'inspecteur Gilson qui mettra peut-être des bâtons dans les roues?

— C'est son jeu. Mais Mme Massard sera prévenue qu'au cas où la police entraverait notre petite combinaison, son enfant bien aimé courrait des dangers... C'est une femme intelligente; je suis persuadé qu'elle comprendra qu'il est préférable de s'arranger entre nous.

— Pas mal calculé, apprécia le faux Raoul Cordier. Nous resterons au Havre?

— Pas certain. En tout cas, ce sera notre première étape. De là, je compte gagner l'étranger.

L'aube blanchissait l'horizon lorsqu'ils arrivèrent aux environs du port havrais. Julien Deslandes dit à Grosbois :

— As-tu encore de l'essence?

— Il ne m'en reste guère, très certainement.

— Alors, il faudra t'approvisionner avant d'entrer dans la ville.

Un garage dressait son distributeur d'essence à une centaine de mètres de là. Grosbois stoppa :

— Je vais aller prendre un bidon.

— Nous t'attendons là.

Pendant que l'homme se dirigeait vers le garage, Julien Deslandes et Marcel Rabard sortirent de la voiture pour se dégourdir les jambes. Il ne faisait pas encore très clair; six heures venaient de sonner à une église proche. Le petit Michel Massard était resté seul dans la voiture dont la portière était ouverte. Profitant d'un moment où ses deux gardiens tournaient la tête du côté de la campagne, il sortit de la poche intérieure de son veston un petit portefeuille, cadeau récent de son père et dont il était fier; dans ce portefeuille, il y avait quelques papiers à son nom; se baissant, il le jeta sous la voiture. Il était temps; à peine s'était-il relevé que Julien Deslandes, qui n'était pas éloigné de plus d'un pas de la portière, se retourna; l'enfant s'était déjà remis au fond de la voiture.

Grosbois revint, un bidon à la main; il le déversa dans son réservoir, puis :

— En route!

Ils remontèrent dans le véhicule qui gagna la ville.

Sur la route, le petit portefeuille restait. Michel Massard s'était souvenu de l'histoire du Petit Poucet.

L'auto traversa le Havre et, après un détour dans la banlieue, gagna une maison où Julien Deslandes savait trouver un asile sûr.

Pendant ce temps, l'inspecteur Gilson avait conféré avec le juge d'instruction. Des mandats d'amener avaient été lancés immédiatement contre Julien Deslandes et ses deux complices. Le signalement du redoutable trio avait été transmis dans toutes les directions aux brigades de gendarmerie et aux polices mobiles déjà alertées depuis vingt-quatre heu-

res. Mais les plus actives recherches policières n'aboutiraient le plus souvent qu'à un échec, malgré les efforts les plus ingénieux, sans l'aide d'un heureux hasard. En jetant sur la route son portefeuille, le petit Michel allait-il provoquer ce fait qui, dans la plupart des enquêtes, aiguille la police vers les coupables?

C'est un maraîcher des environs du Havre qui, en se rendant au marché de la ville, monté sur sa cariole, aperçut devant les pas de son cheval le petit portefeuille.

— Ho! Ho! fit-il en arrêtant sa bête. Il sauta du tas de choux et de carottes sur lequel il trônait et ramassa l'objet qui avait attiré son attention.

Il l'ouvrit et, constatant qu'il n'y avait pas d'argent dedans, l'enfouit tout bonnement dans la poche de sa blouse bleue; puis il reprit cahin caha sa route. Ce ne fut que quelques heures plus tard, après avoir fait son étalage de légumes, qu'il eut la curiosité de lire ce qu'il y avait sur les papiers contenus dans le portefeuille. Il y avait, entre autres, une lettre portant la suscription suivante : « M. Michel Massard, 56, avenue de la Grande-Armée, Paris. » Ce nom ne disait rien au maraîcher qui allait jeter sa trouvaille dans un tas d'ordures proche lorsque sa femme, qui rangeait des carottes, s'enquit de ce que son mari faisait. Il lui expliqua la chose.

— Remets donc ça à l'agent de service, lui conseilla-t-elle. On ne sait jamais.

Le paysan obéit; lorsque l'agent de service sur le marché passa, il le héla :

— Voici un portefeuille que j'ai trouvé sur la route.

Le gardien lut à son tour l'enveloppe, mais le nom de Michel Massard sembla lui dire quelque chose. Où avait-il bien vu ce nom? Il chercha dans sa mémoire, mais ne trouva pas. Une heure plus tard, il déposait au commissariat l'objet perdu. Le commissaire de police, qui venait de parcourir son journal, n'eut aucune hésitation lorsqu'il prit

connaissance de l'adresse renfermée dans le portefeuille :

— Michel Massard?... Mais c'est cet enfant qui a été enlevé il y a vingt-quatre heures à Paris!

Il entra immédiatement en communication avec la police judiciaire et fit part des singulières circonstances dans lesquelles avait été trouvé le portefeuille. L'inspecteur Gilson, aussitôt avisé, eut l'intuition que la piste était bonne; il prévint ses chefs, et l'ordre fut transmis à la brigade mobile du Havre d'effectuer d'urgence des recherches. C'est ainsi que trois inspecteurs mobilisés sur-le-champ entrèrent en action.

Après une heure de recherches, certains témoignages recueillis sur le passage d'une auto, à la première heure du jour, les conduisirent dans un immeuble situé à l'extrémité de la ville. L'un des trois policiers se détacha pour effectuer une enquête discrète; elle fut concluante : une auto, dont la carrosserie correspondait à celle des bandits, avait bien stoppé à cet endroit vers sept heures du matin; trois hommes et un enfant en étaient descendus. Le policier revint vers ses collègues. Un bref conciliabule s'engagea :

— C'est bien là... Il paraît que le trio prend un peu de repos chez un nommé Lesard, un complice, probablement.

— Et l'enfant?

— Il est avec eux.

— Alors, on les surprend au gîte?

— Il me semble qu'il n'y a pas à hésiter.

— En avant!

Les trois hommes, qui, pour ne pas donner l'éveil, s'étaient séparés, marchant à distance l'un de l'autre, se retrouvèrent à la porte de l'immeuble dans lequel on accédait par un long couloir sombre. Ils s'y engagèrent. Mais, malgré les précautions prises, ils avaient été aperçus. L'individu qui avait donné l'hospitalité au sinistre trio l'avertit d'une présence suspecte; il avait vu de sa fenêtre où il faisait le guet trois hommes à l'allure hésitante.

— Pincés! s'exclama Marcel Ravard.

— En tout cas, ça leur coûtera cher, menaça Julien Deslandes qui avait tiré de sa poche un revolver. L'enfant nous accompagnera dans l'autre monde, si nous y allons.

Mais Grosbois, qui semblait tenir à la vie, objecta :

— S'agit pas de jeter le manche après la cognée. Nous n'avons pas encore les menottes aux mains. J'ai une idée.

— Dis vite, car je crois les entendre dans l'escalier, fit Marcel Ravard en tendant l'oreille.

— Nous allons enfermer le gosse dans le sous-sol.

— Et puis après?

— Il se mettra à hurler. Les « cognes » accoureront à ses appels. Pendant ce temps, on se débinera.

— Risquons le coup, accepta Julien Deslandes. Perdu pour perdu, on peut essayer.

— Si l'on peut gagner l'auto, on est sauvé!

— J'y compte bien, conclut Grosbois.

Leur plan fut vite dressé et exécuté dans la minute même : le jeune Michel fut descendu dans le sous-sol et enfermé dans ce local. Les trois bandits, sautant par la fenêtre du rez-de-chaussée, bondirent dans le garage proche, sortirent l'auto, et Grosbois s'étant installé au volant, ce fut le départ en vitesse. Pendant ce temps, les trois policiers, attirés par les cris du petit Michel, se précipitaient dans le sous-sol, sans se douter du stratagème. Ils n'eurent vent de ce dernier qu'après avoir délivré l'enfant.

— Courez vite après eux, leur dit le petit Michel.

Mais ils arrivèrent trop tard : dans un nuage de poussière, l'auto disparaissait au loin. L'un des policiers sortit en hâte pour téléphoner la nouvelle :

— L'enfant est indemne, annonça-t-il, mais les malfaiteurs ont pris le large dans la direction de Rouen.

Au bout du fil, le commissaire enregistra le fait

et donna l'ordre de lancer une auto de la brigade mobile à la poursuite des criminels. Cinq minutes ne s'étaient pas écoulées.

Le jeune Michel Massard, soustrait à la vengeance du redoutable Julien Deslandes et de ses deux complices, fut amené au commissariat.

— Je vous en prie, dit-il, laissez-moi téléphoner à maman.

C'est ainsi que la veuve de l'industriel apprit que son fils était sain et sauf.

Pendant ce temps, l'auto du terrible trio roulait à toute vitesse sur la route. Ils se doutaient bien de la poursuite dont ils étaient l'objet; c'est à peine s'ils avaient pris le temps de faire le plein d'essence à dix kilomètres de la ville. Ils étaient partagés entre la crainte et l'espoir. Dépisteraient-ils leurs poursuivants?

CHAPITRE IX

LA DÉTONATION

M. Varenne, le juge d'instruction commis dans l'affaire du rapide Marseille-Paris, apprit en arrivant à son cabinet la nouvelle de la fuite de la bande Julien Deslandes, nouvelle qui lui fit esquisser une moue, mais par bonheur la délivrance du jeune Michel compensait ce qu'il y avait de fâcheux dans l'événement. L'inspecteur Gilson était venu discuter avec lui des mesures prises en vue de rattraper l'auto des malfaiteurs.

— Ils vont nous échapper! appréhendait le magistrat.

— La chance ne favorise pas toujours la canaille, répliqua le policier.

— Soit, attendons avec patience la suite des événements. Quelles sont vos intentions?

— Je compte perquisitionner tout de suite au domicile de Julien Deslandes et dans la chambre de

Marcel Ravard. Nous recueillerons peut-être des indices intéressants.

Le juge d'instruction reprit :

— En effet, le mystère du wagon C 32 demeure entier.

— Je le sais bien. Je travaille en vue de l'éclaircir.

— Oui, poursuivit le magistrat, comment le crime s'est-il perpétré, puisqu'il n'est plus question de suicide?

— En effet, l'hypothèse du suicide doit être abandonnée sans retour.

— Alors, comment comptez-vous nous administrer la preuve qu'il y a eu crime? Les suppositions les plus fantaisistes se sont données libre cours.

— J'espère vous apporter une réalité.

— J'en accepte l'augure.

— De ce pas, je vais effectuer les perquisitions. Elles fourniront peut-être cette preuve qui nous a fuie jusqu'ici.

Sur ces mots, l'entretien prit fin. Le policier se rendit sans tarder au palace où Marcel Ravard avait loué une chambre au mois. Le gérant de l'établissement, mis au courant de la décision de justice, accompagna le policier. La double-clef de l'hôtel évita le déplacement d'un serrurier.

— Au travail! fit l'inspecteur Gilson. Je vous prie de rester avec moi, monsieur le gérant. Vous remplacerez votre client absent, et pour cause.

Il y avait dans la chambre deux valises, l'une petite, l'autre de grandes dimensions. Le policier les fouilla minutieusement et sembla dépité de ne rien trouver de particulier. C'était du linge, des vêtements de rechange, des objets de toilette, etc.

— Vous cherchez quelque chose de déterminé dans ces valises? demanda le gérant qui suivait avec curiosité cet inventaire.

— Oui et non, répondit en normand le policier.

Il repassa en revue les affaires, puis abandonna les deux valises.

— Il y a l'armoire, indiqua le gérant.

— J'y songe bien. C'est mon dernier espoir.

Il ouvrit le meuble qui ne contenait que peu de choses : quelques pyjamas, deux complets, et trois ou quatre boîtes. Il prit ces dernières l'une après l'autre. Soudain, comme il venait de soulever le couvercle de carton de l'une d'elles, il poussa une exclamation :

— Ah!... Voilà donc...

Intrigué, le gérant s'était penché :

— Tiens, constata-t-il, des pétards!

En effet, c'étaient des pétards comme on en vend couramment dans le commerce, pour les fêtes foraines.

— Quelle idée d'avoir ça dans ses affaires! commenta le gérant.

— Certes, et s'il vous était possible d'inventorier les bagages de tous vos clients, vous n'auriez pas la surprise de faire une telle trouvaille.

Le policier prit un des quatre pétards qui étaient rangés avec précaution dans un coin de la boîte en carton. Il le mesura du doigt et murmura :

— La dimension y est.

Après réflexion, il ajouta :

— Je vais le prendre pour vérifier.

Il mit le pétard dans sa poche. Plus rien ne sembla désormais l'intéresser dans la garde-robe de Marcel Ravard. Il paraissait très satisfait et un sourire errait sur ses lèvres.

— Il vous faut peu de choses pour être heureux, dit le gérant.

— Peu de choses? Vous n'appréciez pas ma découverte à sa juste valeur. Mais il est vrai que vous ne pouvez savoir...

Sans entrer dans les détails, il se contenta de dire :

— Mais c'est toute l'affaire du rapide Marseille-Paris qui est là!

La perquisition était terminée. L'inspecteur Gilson avait eu l'intention de se rendre au domicile de Julien Deslandes; c'était son programme avant la découverte des pétards. Il avait changé d'avis et il regagna immédiatement son bureau du quai des Orfèvres. A peine arrivé, il alla chercher dans

un coin de tapis enlevé par ses soins au parquet du wagon C 32; il le déplia et, prenant le pétard, le plaça sur la petite trace noire — cette petite trace noire qui avait éveillé tout de suite sa curiosité, quelques heures après le drame, lorsqu'il était venu inspecter le compartiment où l'industriel Henri Massard s'était, disait-on, suicidé.

— Cela concorde parfaitement, conclut-il.

Il laissa le pétard sur la petite raie noire du tapis, puis retourna chez M. Varenne qui, précisément, allait l'envoyer chercher. Aussitôt qu'il le vit, le magistrat s'écria :

— J'ai des nouvelles de votre trio.

— Arrêté?

— Non, mais c'est la même chose.

— Je ne comprends pas.

Le juge d'instruction tendit à l'inspecteur la communication téléphonée qu'il venait de recevoir. Celle-ci était ainsi conçue :

« Deslandes, Ravard, Grosbois, tués dans un accident. Leur auto faisant embardée heurta un arbre de la roue. Choc terrible. Les trois corps ont été transportés à Rouen à la morgue de l'hôpital. » Signé : « Le commissaire central. »

— L'action de la justice est éteinte, prononça le magistrat. La Providence s'est chargée elle-même de châtier les criminels.

— La société fait du coup des économies de transport à la Guyane...

— Mais il eût fallu apporter la preuve du crime devant les assises? remarqua le magistrat.

— Eh bien! cette preuve, monsieur le juge, nous l'aurions apportée.

— Ah! vous avez trouvé?

— Je venais justement vous faire part du résultat de ma perquisition dans la chambre de Marcel Ravard.

— Vous devinez avec quelle attention je vous écoute.

— La démonstration sera courte autant que concluante. Mais je sollicite le déplacement de la justice...

— Qu'entendez-vous par là?

— Voudriez-vous, monsieur le juge, m'accompagner jusqu'à mon bureau où se trouvent les pièces à conviction.

— Apportez-les ici?

— Il y en a une assez encombrante. C'est le tapis du compartiment.

M. Varenne consentit à se rendre dans le bureau de l'inspecteur. Une fois rendus là, le magistrat et le policier qu'avait rejoint l'inspecteur Matron, celui-là même qui avait aidé à la reconstitution du drame, se rangèrent autour du tapis du compartiment, largement déployé. Et l'inspecteur Gilson commença sa démonstration :

— M. Henri Massard a bien été assassiné, mais dans des conditions telles que la police devait conclure au suicide. La mise en scène avait été particulièrement soignée par les criminels qui, à l'instigation de Julien Deslandes, avaient perpétré ce forfait.

« Julien Deslandes, cet industriel marron, menacé de faillite, n'avait plus qu'une chance de salut : ce brevet d'invention qui lui aurait permis de remonter son usine. Cette chance lui échappe, M. Massard ayant conclu l'affaire. Julien Deslandes conçoit alors le projet de s'approprier l'invention coûte que coûte, même au prix d'un crime. Il s'abouche avec un dévoyé de sa connaissance, Marcel Ravard, à qui il confie son projet. M. Massard se rend à Lyon pour prendre possession du document dans lequel est décrite l'invention; ce déplacement est le signal de sa mort. Marcel Ravard est envoyé à Lyon avec un plan bien dressé, ce plan machiavélique qui doit assurer l'impunité au criminel.

« Marcel Ravard monte à Lyon dans le compartiment de sa victime; il y rencontre deux personnes parfaitement honorables, MM. Bernard Thorel et Jacques Verdier. Tant mieux! L'alibi du meurtrier en sera d'autant établi. Les quatre voyageurs passent au wagon-restaurant pour dîner. Au retour, l'attentat va se perpétrer. M. Massard ne fume

pas, et ce détail n'est pas ignoré de Marcel Ravard. Ce dernier, laissant dans le couloir les deux voyageurs, MM. Thorel et Verdier, rentre dans le compartiment avec M. Massard, sous le prétexte de prendre les cigares qu'il a promis d'offrir. Il ferme les rideaux dans un geste que M. Massard prend pour une attention, car il a manifesté le désir de se reposer.

« Une minute passe. Voici Marcel Ravard qui revient dans le couloir avec les cigares. Une autre minute passe. Une détonation retentit...

M. Varenne, impatient, interrompit :

— Mais tout cela, nous le savons, et nous le ressassons depuis trois jours!

L'inspecteur Gilson sourit :

— D'accord, mais je suis obligé de vous remettre une fois de plus dans l'ambiance. Je poursuis : toute l'énigme réside en ceci : qui a tué M. Massard? Ce ne peut être un des trois hommes, ses compagnons de voyage, tous trois dans le couloir, lorsque la détonation...

— En effet, aucun des trois.

— ...Erreur!... C'est un des trois, et vous devinez lequel?

— Marcel Ravard, soit! Mais la détonation?

— Ce n'est pas celle-là qui a accompagné le coup de feu qui a tué l'industriel.

M. Varenne eut un léger haut-le-corps :

— Eclairez votre lanterne?

— C'est mon intention. Je reviens à la minute qui s'est écoulée pendant que Marcel Ravard allait chercher les cigares, minute bien employée, comme vous allez le voir : ce gredin ferme donc les rideaux, va baisser la vitre du compartiment, au grand étonnement de M. Massard qui s'est installé dans son coin pour dormir; mais le malheureux n'aura pas le temps de pousser un cri de surprise; Marcel Ravard tire son revolver et l'abat d'une balle, puis il place l'arme sous la main crispée de sa victime. Ensuite, il prend dans sa poche un pétard, le dépose sur le tapis du compartiment, l'allume et sort, de l'air le plus tranquille du monde.

Il offre les cigares; les trois hommes commencent à fumer en causant.

« Tout à coup, la détonation. Celle-là, on l'a entendue, tandis que la première, celle du coup de feu qui a tué M. Massard, on ne l'a pas perçue; en effet, elle était beaucoup moins forte et, la vitre baissée, le bruit extérieur du train sur les rails la couvrait. C'était bien imaginé pour s'assurer l'impunité.

« Le reste, vous le devinez? Au bruit du pétard qu'on a pris pour la détonation du revolver de M. Massard, les trois voyageurs du couloir font irruption dans le compartiment. Marcel Ravard a soin de disperser du pied les restes calcinés du pétard, mais ce qu'il n'a pu enlever, c'est la trace du tapis roussi à l'endroit du pétard, et cette trace lui sera fatale. Elle l'accusera, comme une pièce à conviction.

— Tout s'explique, en effet. Après avoir tué le malheureux industriel, Marcel Ravard s'est emparé du portefeuille contenant l'invention.

— Certes, et la reconstitution que j'ai faite avec l'inspecteur Matron dans le rapide Marseille-Paris n'a laissé aucun point dans l'ombre. Il n'y a plus d'énigme du wagon C 32.

FIN

Pour paraître jeudi prochain :

La double gageure

Roman policier inédit

par CLAUDE ASCAIN

L'Imprimerie Moderne, 177, route de Châtillon, Montrouge 4-5-37

LA MEILLEURE COLLECTION
DE ROMANS POLICIERS

COLLECTION POLICE

Paraît tous les samedis

— AU PRIX DE —

0fr.75

Le roman complet
sous couverture photographique

J. FERENCZI & FILS, Éditeurs
9, rue Antoine-Chantin, Paris-14e

Il n'est pas fait d'envoi contre remboursement

VOUS qui rêvez de voyages :

LE GRAND NORD
LES PAMPAS
LES FORÊTS ÉQUATORIALES
LES GRANDS DÉSERTS
L'INDE MYSTÉRIEUSE, etc..

VOUS LIVRERONT LEURS SECRETS SI VOUS LISEZ.. **TOUS LES MERCREDIS**

LE PETIT ROMAN D'AVENTURES

0 fr. 35 LE ROMAN COMPLET

Chez TOUS les MARCHANDS de JOURNAUX

Vous y trouverez des héros qui accompliront des prouesses vertigineuses sur TERRE, sur MER et dans les AIRS.

J. FERENCZI & FILS, ÉDITEURS
9, RUE ANTOINE-CHANTIN, PARIS (14e)
Il n'est pas fait d'envoi contre remboursement

L'Imprimerie Moderne, 177, route de Châtillon, Montrouge
(Made in France)